



CNEEF

2018-2021

Commissions nationales de l'enseignement fondamental

SCRIPT
Division SCRIPT

A



Curriculum

Division SCRIPT

©2021

GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS :
Mik Muhlen / omniscientbeing design & illustration
www.omniscientbeing.com

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	2
1.1	Mot de la direction	2
1.2	Les commissions de l'enseignement fondamental – la genèse d'un nouvel organe de consultation	3
2	PROCESSUS PARTICIPATIF	4
3	AVIS ET RÉFLEXIONS SUR LE PLAN D'ÉTUDES	5
3.1	Avis et réflexions de la CNEF 1 – le langage, l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, l'éveil et l'ouverture aux langues	6
3.2	Avis et réflexions de la CNEF 2 – les mathématiques	8
3.3	Avis et réflexions de la CNEF 3 – la découverte du monde, l'éveil aux sciences, les sciences humaines et naturelles	10
3.4	Avis et réflexions de la CNEF 4 – l'expression corporelle, la psychomotricité et la perception, les sports et la santé	12
3.5	Avis et réflexions de la CNEF 5 – l'éveil à l'esthétique, à la création et aux cultures, les arts et la musique	14
3.6	Avis et réflexions de la CNEF 6 – la vie en commun et ses valeurs	16
3.7	Avis et réflexions de la CNEF 7 – le cycle 1 : l'éducation précoce et préscolaire	18
3.8	Avis et réflexions du CODIR EF – Collège des directeurs de l'enseignement fondamental	20
4	PROPOSITION POUR UNE RÉVISION DU PLAN D'ÉTUDES	24
4.1	Phases du projet	24
4.2	Projet PE25	25
5	TEXTE DE LOI	26
6	PROCÉDURES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS	27
7	RAPPORTS DES COMMISSIONS NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	28
7.1	Rapport de la CNEF 1 – le langage, l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, l'éveil et l'ouverture aux langues	28
7.2	Rapport de la CNEF 2 – les mathématiques	32
7.3	Rapport de la CNEF 3 – la découverte du monde, l'éveil aux sciences, les sciences humaines et naturelles	34
7.4	Rapport de la CNEF 4 – l'expression corporelle, la psychomotricité et la perception, les sports et la santé	36
7.5	Rapport de la CNEF 5 – l'éveil à l'esthétique, à la création et aux cultures, les arts et la musique	38
7.6	Rapport de la CNEF 6 – la vie en commun et ses valeurs	40
7.7	Rapport de la CNEF 7 – le cycle 1 : l'éducation précoce et préscolaire	42

1. INTRODUCTION

1.1 MOT DE LA DIRECTION

Les acteurs du système luxembourgeois d'élaboration du curriculum sont fiers de son ancrage dans une approche traditionnelle et *bottom-up*, qui fait confiance à de nombreux acteurs de notre système éducatif pour contribuer à façonner l'identité de l'enseignement. Malgré les nombreux défis auxquels nous avons été confrontés en tant que société, en tant qu'enseignants et en tant que parents au cours des derniers mois, nous avons déployé de grands efforts pour maintenir notre attachement à cette tradition qui reflète les valeurs démocratiques qui méritent plus que jamais d'être mises en avant.

Afin d'institutionnaliser les possibilités systématiques de participation et de consultation, la création de sept commissions nationales de l'enseignement fondamental (CNEF) fut entamée au niveau législatif en 2018. Ces commissions conseillent le ministre dans toutes les questions relatives à l'enseignement des domaines de développement et d'apprentissage de l'enseignement fondamental et émettent des avis sur le Plan d'études, la méthodologie, le matériel didactique, l'évaluation, les épreuves communes, les évaluations externes et les besoins en formation continue.

Depuis 2018, la division du développement du curriculum du SCRIPT accompagne les CNEF dans leurs missions. En 2020, elle a lancé un processus de consultance en étroite collaboration avec les CNEF, qui consiste en des ateliers thématiques autour du Plan d'études de l'enseignement fondamental au Luxembourg. Le document que vous tenez en mains condense les avis et réflexions des CNEF, leurs rapports ainsi que les commentaires supplémentaires du collège des directeurs de l'enseignement fondamental sur le Plan d'études.

Avant de vous souhaiter une bonne lecture du rapport, il m'importe de remercier tous les partenaires pour leurs apports précieux et les nombreux échanges constructifs.

Luc WEIS
Directeur du SCRIPT



1.2 LES COMMISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – LA GENÈSE D'UN NOUVEL ORGANE DE CONSULTATION

Le 13 mars 2018, la « loi portant sur le développement curriculaire de l'Éducation nationale » a été adoptée. C'est la première loi qui traite uniquement et spécifiquement du développement curriculaire de l'enseignement fondamental et secondaire.

La loi crée une nouvelle base juridique pour les commissions nationales de l'enseignement secondaire qui existent déjà depuis longtemps et définit leurs missions. De plus, deux nouveaux organes ayant pour mission de consulter le ministre sont créés : les « commissions nationales de l'enseignement fondamental (CNEF) » ainsi que le « Conseil national des programmes ».

Avant la loi du 13 mars 2018, il n'existait pas de commissions des programmes pour l'enseignement fondamental. Grâce à cette loi, le concept des commissions des programmes, tel qu'il est connu à l'enseignement secondaire, a été adapté à l'enseignement fondamental. Les sept CNEF qui ont été créées ont pour thèmes de discussion et pour mission l'analyse de l'ensemble des thématiques liées au développement curriculaire de l'enseignement fondamental. Elles s'expriment au sujet de leurs domaines respectifs sous forme de recommandations à l'attention du ministre ou de prises de position soit de leur propre initiative soit sur demande du ministre.

Les commissions des programmes sont à considérer comme des organes de réflexion qui analysent le curriculum des écoles fondamentales et donnent ainsi de précieuses impulsions. Elles doivent raisonner de manière prévoyante, ne pas se contenter d'analyser l'existant, mais aussi considérer le développement de leurs disciplines. Une fois que la commission a terminé le processus de réflexion et que des recommandations concrètes ont été transmises au ministère, le travail dans les groupes de travail spécifiques, créés par le SCRIPT, peut débuter. Dans les premières années d'existence des CNEF, une collaboration entre les sept commissions des programmes et le

SCRIPT s'est établie. Les CNEF ont été soutenues dans l'exécution de leurs missions par la division du développement du curriculum du SCRIPT. Cette dernière est en charge des travaux administratifs générés par la gestion des commissions et assure le dialogue constant entre les CNEF et le SCRIPT dans les questions du développement curriculaire ainsi que du développement de matériel didactique pour l'enseignement fondamental.

2. PROCESSUS PARTICIPATIF

L'échange régulier entre les CNEF et le SCRIPT a motivé les deux partenaires à structurer leur collaboration de manière à pouvoir répondre aux besoins respectifs de manière efficace tout en adoptant une approche participative.

La division du développement du curriculum a mis en place un secrétariat qui gère cette collaboration et traite les demandes des CNEF. La division du développement du curriculum et la direction du SCRIPT organisent un dialogue régulier sous forme d'ateliers en ligne et en présentiel. À côté de ces ateliers, lors desquels un échange entre les membres d'une CNEF a lieu, les présidents et secrétaires se réunissent et interagissent avec le SCRIPT lors de réunions régulières. L'objectif est l'échange d'informations ainsi que d'offrir une occasion de formuler des doléances de manière groupée. Cette transparence est encore améliorée grâce au fait qu'un compte-rendu est dressé et transmis aux CNEF après chaque échange.



3. AVIS SUR LE PLAN D'ÉTUDES



Afin de respecter une approche participative ascendante, le SCRIPT a organisé des workshops, au cours desquels les CNEF ont pu donner leurs retours sur le Plan d'études actuel. Malgré la crise sanitaire, ces workshops ont pu avoir lieu comme prévu. La crise a clairement montré le besoin du personnel sur le terrain de revoir le Plan d'études.

Afin de structurer le dialogue sur le Plan d'études actuel, le SCRIPT a transmis aux CNEF une série de questions directrices avant les workshops :

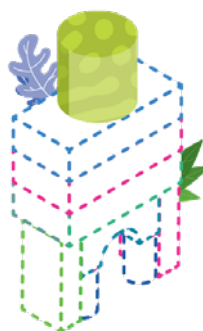
KEEP

A. Quels éléments du Plan d'études sont indispensables dans votre domaine et doivent être maintenus dans le Plan d'études et pourquoi ?



NEED

B. Quels éléments manquent dans le Plan d'études actuel et doivent absolument y être intégrés et pourquoi ?
Qu'est-ce qui est superflu ?
Qu'est-ce qui est essentiel ?



VISION

C. Quelle est votre vision du Plan d'études pour votre domaine ainsi que des bilans y afférents ?





3.1 AVIS ET RÉFLEXIONS DE LA CNEF 1

LE LANGAGE, L'ALPHABÉTISATION, LES LANGUES ALLEMANDE, FRANÇAISE ET LUXEMBOURGEOISE, L'ÉVEIL ET L'OUVERTURE AUX LANGUES



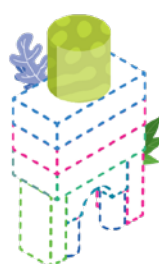
A. QUELS ÉLÉMENTS DU PLAN D'ÉTUDES SONT INDISPENSABLES DANS VOTRE DOMAINE ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS LE PLAN D'ÉTUDES ET POURQUOI ?

L'approche par compétences doit être maintenue et les quatre domaines de compétences doivent être mis sur un pied d'égalité, comme c'est le cas dans le Plan d'études actuel. Au-delà du modèle actuel des quatre domaines de compétences (PO, CO, PE, CE), qui trouvent toujours leur place, la CNEF 1 propose de s'inspirer des éléments et critères du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues) (voir sous b). Pourtant, une équivalence entre les domaines au niveau de la pondération doit être maintenue.

De plus, les exemples de performance et les contenus recommandés doivent être maintenus car ils illustrent la compétence en question (voir détails sous b). En ce qui concerne les bilans intermédiaires, le principe des socles de compétences et des performances permettant une évaluation du progrès individuel de l'élève devrait être repris.

Le lien entre les différentes langues doit conserver son importance et le plurilinguisme être pris en considération (ouverture aux langues).

Finalement, une structure reflétant le développement progressif de l'apprentissage de chaque langue est jugée utile.



B. QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT DANS LE PLAN D'ÉTUDES ACTUEL ET DOIVENT ABSOLUMENT Y ÊTRE INTÉGRÉS ET POURQUOI ? QU'EST-CE QUI EST SUPERFLU ? QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL ?

La CNEF 1 constate que l'aspect visuel (graphique et design) est peu attrayant. Une première étape serait donc de rendre ce document plus accessible grâce à une présentation plus conviviale.

Il est essentiel que le Plan d'études présente une cohérence. Ainsi, les bilans doivent être compatibles avec le Plan d'études ce qui n'est plus le cas actuellement.

La CNEF 1 propose de développer les aspects suivants :

- En ce qui concerne les domaines de compétences et les compétences à développer, la CNEF 1 propose de s'inspirer du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues). Cette approche va au-delà du modèle actuel des quatre domaines de compétences (PO, CO, PE, CE), même si ces derniers y trouvent toujours leur place.
- Les compétences ne sont pas présentées de manière assez concrète. Par conséquent, le contenu des manuels domine souvent par rapport aux compétences du Plan d'études. L'élaboration d'un système modulaire qui permettra de structurer un cadre mieux défini et de faciliter l'enseignement par compétences pourrait soutenir un apprentissage plus individualisé (voir sous c).
- Les exemples de performance et les contenus recommandés devraient être plus élaborés et intégrer des exemples et des descriptions plus concrets. De plus, il est important de les mettre davantage en valeur visuellement.
- Concernant l'évaluation, des instructions et consignes plus précises sont nécessaires. Les socles devront être formulés de manière plus claire et il faudrait mieux distinguer entre le niveau socle et le niveau avancé. Présenter la norme individuelle des performances par A, B, C, D peut être déroutant car elle peut être confondue avec une note.
- Il serait utile pour les enseignants, surtout les enseignants suivant la formation en cours d'emploi (*Quereinsteiger*), de disposer davantage d'exemples pratiques et de recommandations didactiques. Ainsi, l'utilisation du Plan d'études prendra plus d'envergure.

De manière générale, le Plan d'études est trop abstrait et complexe. Il doit devenir un document plus concret et pratique. Une version digitale du Plan d'études devrait être envisagée (voir c) vision).

Finalement, une réflexion devrait être engagée sur le contenu du règlement grand-ducal et, le cas échéant, il serait envisageable de le compléter par un document plus pratique et plus facilement adaptable.



C. QUELLE EST VOTRE VISION DU PLAN D'ÉTUDES POUR VOTRE DOMAINE AINSI QUE DES BILANS Y AFFÉRENTS ?

Le Plan d'études révisé devrait continuer à être basé sur l'approche par compétences. Pour mieux cadrer les apprentissages, une réflexion sur la logique des cycles

pourrait avoir lieu. Il serait envisageable de proposer un système modulaire fonctionnant avec des groupes d'apprentissage, sans l'introduction de seuils artificiels marquant le passage d'un cycle à l'autre. En revanche, des critères précis seraient fixés pour chaque module, dont les sujets pourraient être traités en bloque. Ceci permettrait à l'élève d'avancer davantage à son rythme et d'apprendre à travailler de façon plus autonome. Des allongements de cycle vécus comme des redoublements pourraient être évités. Ceux-ci sont en réalité peu favorables à l'évolution des compétences de l'élève.

A côté des quatre domaines de compétences existants, d'autres paramètres pourraient être ajoutés, et les domaines existants pourraient être retravaillés selon le modèle du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues). Des explications supplémentaires et des exemples plus concrets feraient du Plan d'études un document ancré davantage dans la pratique, servant de guide didactique aux enseignants. Il importe de concevoir l'enseignement des langues selon une approche comparative et contrastive tout en prenant en considération le plurilinguisme.

Il ne suffit pas de réviser le Plan d'études, mais il convient aussi de créer des outils permettant aux enseignants de travailler au quotidien selon le Plan d'études révisé. La refonte du Plan d'études devrait ainsi aller de pair avec une adaptation des matériels didactiques proposés. Les manuels scolaires, remplaçant encore trop souvent les compétences du Plan d'études, ne doivent plus être liés aux années scolaires. Ils devraient pouvoir être utilisés tout au long du cycle et soutenir le travail individuel et autonome de l'élève. Tant que l'approche des livres scolaires reste linéaire, le Plan d'études risque de rester de l'art pour l'art. Les exemples de performances devraient être complétés par des références par rapport aux livres scolaires disponibles au Luxembourg, ainsi que par des hyperliens sur des exemples, explications et recommandations supplémentaires. Des recommandations didactiques à part ont l'avantage d'être plus facilement adaptées et actualisées, qu'un règlement grand-ducal. La digitalisation du Plan d'études en favoriserait l'accès et l'utilisation.

De manière générale, il est important que le Plan d'études ne reste pas un document rigide mais qu'il s'adapte facilement aux réalités du terrain et à l'actualité.

Pour que l'implémentation du Plan d'études en tant qu'outil de travail soit un succès, il faut prévoir des workshops, des formations, et des explications par rapport aux finalités et au bien-fondé des adaptations.



3.2 AVIS ET RÉFLEXIONS DE LA CNEF 2

LES MATHÉMATIQUES



A. QUELS ÉLÉMENTS DU PLAN D'ÉTUDES SONT INDISPENSABLES DANS VOTRE DOMAINE ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS LE PLAN D'ÉTUDES ET POURQUOI ?

Les domaines suivants devraient être maintenus :

- Espaces et formes
- Nombres et opérations
- Grandeurs et mesures

Cependant, comme ils s'imbriquent les uns dans les autres, ces domaines ne devraient pas être traités de manière si indépendante, mais être enseignés dans une approche intégrative du STEAM (*Science, Technology, Engineering, Arts, Mathematics*).



B. QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT DANS LE PLAN D'ÉTUDES ACTUEL ET DOIVENT ABSOLUMENT Y ÊTRE INTÉGRÉS ET POURQUOI ? QU'EST-CE QUI EST SUPERFLU ? QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL ?

La commission nationale des mathématiques estime que le domaine « Résolution de problèmes d'arithmétique » n'a pas de raison d'être. Résoudre des problèmes en mathématiques fait partie d'un cycle itératif de compétences (résolution de problèmes, modulations, représentations et schématisation) et se réalise à travers les domaines restants. Toutefois, compte tenu de la progression de l'intelligence artificielle qui se focalise entre autres sur l'analyse

de données, la commission souhaite la création d'un nouveau domaine, à savoir celui de la stochastique.

Le domaine « Espaces et formes » et le volet de la géométrie devraient être plus élaborés dans le Plan d'études. Concernant la géométrie enseignée au C1, une application plus consciente devrait être renforcée (p. ex. en y intégrant le 3D et des manipulations).

Chacun de ces domaines doit être enseigné en se référant à la vie quotidienne des enfants. Les mathématiques ne doivent pas rester abstraites. Ceci pourrait être soutenu par une utilisation régulière de matériel concret. La CNEF 2 propose de standardiser le matériel nécessaire et de le mettre à la disposition des écoles (équiper les écoles, se doter d'un stock au ministère etc.). Sinon, le matériel risque de ne pas être utilisé en classe, certains outils n'étant pas facilement accessibles. Une approche plus pratique ainsi qu'un lien plus approfondi entre les branches favoriseront l'accessibilité aux mathématiques, non seulement pour les élèves, mais également pour les enseignants.

Une approche plus transversale favorise entre autres le développement de la pensée créative et de stratégies de résolution de problèmes. Le concept STEAM qui progresse de plus en plus au niveau international, est considéré comme approprié. Au niveau des cours et de la grille horaire, une plus grande flexibilité pourrait être atteinte en regroupant les heures par année pour les domaines inclus dans le STEAM. En outre, un lien entre les mathématiques et d'autres branches comme les langues ou le *coding* manque actuellement. Afin d'introduire plus de transversalité

en pratique, une communication régulière au sein de l'équipe pédagogique est requise.

Les résultats des épreuves communes indiquent que certains savoirs et savoir-faire devraient être traités de manière plus approfondie en classe (p.ex. la ligne numérique ou la capacité de résoudre des problèmes). Les mathématiques représentent un domaine pour lequel de nombreux enseignants n'ont pas beaucoup d'affinités. Il en résulte un besoin pour des formations adaptées et pour des exemples de bonnes pratiques. Étant un règlement grand-ducal, le Plan d'études devrait contenir uniquement le cadre de base et les contenus essentiels. Il faudrait le compléter par un document plus pratique, axé sur ces contenus essentiels, qui pourrait inclure des exemples de bonnes pratiques, des textes explicatifs et des graphiques et qui se prêterait mieux à être réajusté régulièrement. Un tel document ne constituerait pas seulement un soutien pour les enseignants, mais également pour les remplaçants et les enseignants suivant la formation en cours d'emploi (*Quereinsteiger*). En complément aux propositions précédentes, l'élaboration d'une plateforme digitale mettant à disposition du matériel didactique, et regroupant en même temps les ressources des acteurs du secteur de l'éducation formelle et non-formelle, est recommandée. Une telle approche participative soutient l'acceptation par les acteurs du terrain, facilite l'accès et offre aux enseignants un gain d'idées et d'alternatives. En conséquence, le Plan d'études deviendrait un document plus pratique.

En ce qui concerne l'évaluation, la CNEF 2 souligne l'importance de privilégier une orientation axée sur le processus à une orientation axée sur les résultats. Ainsi, la documentation du processus d'apprentissage devrait prendre plus d'importance. Un concept STEAM permettra de réaliser des projets et de documenter le progrès de l'élève dans un portfolio ou similaire.



C. QUELLE EST VOTRE VISION DU PLAN D'ÉTUDES POUR VOTRE DOMAINE AINSI QUE DES BILANS Y AFFÉRENTS ?

Alors que les trois domaines « Espaces et formes », « Nombre et opérations » et « Grandeurs et mesures » pourraient être maintenus, le domaine « Résolution

de problèmes d'arithmétique » devrait être traité de manière transversale et un domaine traitant la stochastique fait défaut.

Certaines compétences indispensables pour les mathématiques, comme la pensée créative, devraient être promues par un lien plus étroit avec d'autres branches comme l'art. Ainsi, les mathématiques ne devraient pas rester une branche indépendante, mais être intégrées dans un concept STEAM (*Science, Technology, Engineering, Arts, Mathematics*), afin de créer un enseignement plus holistique et transversal. Le regroupement du nombre d'heures par année pour les domaines inclus dans le STEAM permettra plus de flexibilité au niveau des cours et de la grille horaire.

Les mathématiques ne doivent pas rester abstraites. En plus d'une référence à la vie quotidienne des enfants et aux autres branches, une manipulation avec du matériel concret est essentielle. Une standardisation du matériel nécessaire et une mise à disposition de celui-ci (équiper les écoles, se doter d'un stock au ministère etc.) sont recommandées. Il est indispensable de promouvoir un apprentissage plus concret au niveau de l'élève, mais aussi de faire du Plan d'études un document ancré dans la pratique, dont l'utilisation ne se résume pas seulement à l'université ou à la période de stage.

Le Plan d'études devrait contenir uniquement le cadre de base avec les contenus essentiels, considérant qu'il s'agit d'un règlement grand-ducal. En plus d'un document supplémentaire contenant des exemples de bonnes pratiques, des graphiques et des textes explicatifs, une plateforme digitale avec du matériel didactique réuni par les différents acteurs de l'enseignement formelle et non-formelle serait fort utile. La participation active des enseignants est nécessaire pour s'assurer de l'approbation du terrain. Une telle plateforme digitale pourrait faciliter l'organisation du cours et renforcer une compréhension plus approfondie des différents domaines en mathématiques. Des formations continues relatives aux besoins du terrain présentent une ressource supplémentaire.

Au sujet de l'évaluation, une orientation axée sur le processus devrait être privilégiée à une orientation axée sur les résultats. Ainsi, la documentation est considérée comme un outil approprié. Un concept STEAM permettra de réaliser des projets et de documenter le progrès de l'élève dans un portfolio ou similaire.



3.3 AVIS ET RÉFLEXIONS DE LA CNEF 3

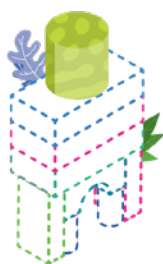
LA DÉCOUVERTE DU MONDE, L'ÉVEIL AUX SCIENCES, LES SCIENCES HUMAINES ET NATURELLES



A. QUELS ÉLÉMENTS DU PLAN D'ÉTUDES SONT INDISPENSABLES DANS VOTRE DOMAINE ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS LE PLAN D'ÉTUDES ET POURQUOI ?

La méthodologie du Plan d'études est avantageuse, car elle laisse beaucoup de libertés dans l'organisation de l'enseignement.

d'expériences pratiques et l'importance de visites doivent être renforcées. Il ne devrait pas s'agir simplement de visites guidées, mais les enseignants sont invités à traiter ces sujets avec les élèves eux-mêmes. Compte tenu des différentes exigences des groupes, il n'est cependant pas recommandé de rendre les visites obligatoires.



B. QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT DANS LE PLAN D'ÉTUDES ACTUEL ET DOIVENT ABSOLUMENT Y ÊTRE INTÉGRÉS ET POURQUOI ? QU'EST-CE QUI EST SUPERFLU ? QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL ?

L'apprentissage actif ou par la découverte devrait avoir un rôle central. L'envie des enfants de découvrir le monde doit être stimulée et être une partie de l'éveil aux sciences. Afin de soutenir cet effort, l'acquisition

En outre, le domaine de l'éveil aux sciences devrait être traité de manière plus transversale. Pour mieux pouvoir réaliser cette approche holistique, mais également dû à un besoin actuel, une discussion sur l'actualité, la signification et la chronologie des thèmes serait nécessaire. Par exemple, le sujet de la 1^{re} guerre mondiale en fait défaut. Pour l'instant, beaucoup de matières sont obligatoires et il ne reste que peu de temps pour des matières alternatives ou pour traiter un sujet de manière plus approfondie. Ainsi, il faut se poser la question s'il faut garder (tous) les thèmes obligatoires ou si on pourrait indiquer des contenus recommandés ou bien au choix afin de donner plus de libertés aux enseignants. En conséquence, l'enseignant pourrait mieux adapter le contenu au contexte et à son groupe. Au cycle 4 par exemple, il serait possible de traiter

les thèmes du château-fort et de l'industrialisation de manière plus libre et de laisser à l'enseignant le choix de se pencher sur des sujets dans l'environnement direct de l'école ou sur d'autres domaines au choix.

En principe, le cours de l'école fondamentale faudrait se concentrer sur le Luxembourg afin que les enfants développent un lien avec le pays, compte tenu du fait que les sujets plus internationaux sont traités au lycée. Néanmoins, surtout en vue d'une meilleure cohérence entre le cycle 4 et la septième, il serait utile de mener une discussion avec les CNES concernées afin d'éviter des doublons.

La CNEF 3 tient à souligner le fait que le livre n'est pas le programme. Il est considéré comme indispensable que l'offre des formations continues soit réajustée aux besoins du terrain. Il existe non seulement un besoin pour des outils qui aident à se libérer du livre, mais également un besoin pour des formations qui visent à dispenser plus de savoir concernant le développement du cadre (méthodologique) et du cours lui-même. Afin de soutenir davantage les enseignants, un lieu de regroupement informatique constitue un outil enrichissant. Certains aspects importants :

- ↳ Une carte ou une liste d'activités des différentes communes et régions
- ↳ Mise à disposition de matériel pour les enseignants
- ↳ Récolte d'idées pour chaque cycle concernant l'organisation du cours de manière ludique. *Lego Education* a été mentionné pour le domaine technique au cycle 2.
- ↳ Partage d'informations et soutien au-delà du niveau des classes et de l'école
- ↳ Risque : Le cours est moins créatif et les enseignants ne développent plus d'idées eux-mêmes.

Un échange entre pairs serait considéré comme un soutien précieux. Pour réaliser de tels retours, il faudrait mettre à disposition des capacités concernant le temps et le personnel.

Finalement, le Plan d'études en général n'est pas présenté de manière attrayante.



C. QUELLE EST VOTRE VISION DU PLAN D'ÉTUDES POUR VOTRE DOMAINE AINSI QUE DES BILANS Y AFFÉRENTS ?

L'enseignement devrait être organisé de manière plus proactive et l'apprentissage par la découverte devrait être renforcé pour que l'envie de découverte des enfants soit encouragée. Si possible, les visites et les sorties devraient à nouveau devenir plus fréquentes. Une discussion devrait être menée sur la liberté que l'on souhaite attribuer aux enseignants (thèmes obligatoires oui/non) ainsi que sur les thèmes qui devraient être analysés. Sont-ils encore d'actualité ? Qu'est-ce qui manque ? La tenue d'un échange avec le secondaire aiderait à créer une ligne cohérente et à éviter que les élèves traitent certains sujets maintes fois. Afin de soutenir les enseignants quant au développement didactique et méthodologique du cours, des matériels, des idées et des outils peuvent être regroupés sur un site internet. De même, l'offre des formations continues devrait être réajustée aux besoins du terrain. Une meilleure mise en réseau entre les classes et les écoles serait un premier pas vers un échange (entre pairs) qui est important pour le renforcement et la motivation des enseignants. Afin de garantir un tel retour, il devrait exister davantage de ressources. Finalement, la CNEF 3 soutient une approche plus transversale pour l'enseignement fondamental.



3.4 AVIS ET RÉFLEXIONS DE LA CNEF 4

L'EXPRESSION CORPORELLE, LA PSYCHOMOTRICITÉ ET LA PERCEPTION, LES SPORTS ET LA SANTÉ



A. QUELS ÉLÉMENTS DU PLAN D'ÉTUDES SONT INDISPENSABLES DANS VOTRE DOMAINE ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS LE PLAN D'ÉTUDES ET POURQUOI ?

Les compétences du Plan d'études actuel constituent un bon point de départ et peuvent être développées parce qu'elles sont encore d'actualité. Néanmoins, beaucoup d'éléments du Plan d'études actuel devraient être complétés ou retravaillés.

- Alimentation saine
- Hygiène de vie
- Bien-être corporel et mental (p.ex. Yoga, exercices respiratoires, automassage, Sophrologie, aussi pour le C1)
- Athlétisme
- *Brain Gym*
- Se bagarrer et lutter
- *New Games* permettant beaucoup de mouvements avec peu de matériel
- Volet motricité
- La natation devrait être adaptée, p.ex. intégrer également des exercices en tandem
- Le sport à l'extérieur est beaucoup plus pratique, des séances proches de la vie quotidienne sont possibles cf. curriculum Autriche
- Travailler de manière interdisciplinaire, intégrer le sport et aussi d'autres domaines
- Eventuellement : définir des thèmes obligatoires afin de garantir une certaine qualité



B. QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT DANS LE PLAN D'ÉTUDES ACTUEL ET DOIVENT ABSOLUMENT Y ÊTRE INTÉGRÉS ET POURQUOI ? QU'EST-CE QUI EST SUPERFLU ? QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL ?

Domaines qui devraient être introduits dans le Plan d'études :

L'escalade n'est au programme qu'à partir du C4, pourquoi ne pas l'intégrer aussi dans les cycles 1-3 ?

Les domaines obligatoires tels que les barres ou la poutre ne devraient plus être obligatoires, le budget

pourrait être utilisé de manière plus utile pour du matériel plus intéressant.

Pour les enseignants ayant beaucoup d'idées, il est intéressant que le Plan d'études soit formulé de manière aussi générale que possible. Cependant, des exemples concrets peuvent être utiles ou donner une certaine sécurité pour les enseignants en début de carrière. Ceci permettrait aussi de mieux comprendre les domaines non-obligatoires. Sans exemples et donc sans compréhension concrète de quoi il s'agit, certains domaines risquent d'être ignorés.

↘ Une plate-forme en ligne avec des idées de bonnes pratiques a été proposée. Cependant, il faudrait un coordinateur pour gérer cette plate-forme, et la qualité et l'utilité devraient être vérifiées.

Les socles actuels représentent le minimum, les enfants pourraient être plus sollicités.

DIVERS :

↘ Souvent les cours de natation ne peuvent pas avoir lieu faute de piscine, surtout dans le nord du pays. Au C1, il est cependant important que les enfants s'habituent à l'eau.

↘ Le MOBAK est un peu trop détaillé pour le Plan d'études, mais constitue néanmoins une bonne base.



C. QUELLE EST VOTRE VISION DU PLAN D'ÉTUDES POUR VOTRE DOMAINE AINSI QUE DES BILANS Y AFFÉRENTS ?

De nouveaux éléments devraient être intégrés dans le Plan d'études, comme par exemple l'alimentation, l'hygiène de vie, le bien-être corporel et le sport à l'extérieur (voir plus à la page précédente). Ce serait intéressant de définir des thèmes obligatoires. Le sport devrait être appliqué de manière interdisciplinaire dans le sens de « *Bewegte Schule* ». Le Plan d'études devrait constituer la base structurante pour une plate-forme en ligne qui donnerait des exemples pratiques.

Ceci aiderait les nouveaux enseignants à diminuer leurs inhibitions et pourrait les inciter à essayer de

nouvelles pratiques qu'ils ne connaissent pas encore. Cette plateforme devrait être supervisée par un coordinateur qui garde la plate-forme à jour et contrôle la qualité et l'utilité du matériel en ligne. Afin de garantir une meilleure évaluation, un bilan spécifique devrait être élaboré qui montre de manière plus claire où se situent les forces et les faiblesses de l'enfant sans se limiter à la définition des performances de l'enfant. P.ex. les volets « bien-être corporel » et « motricité » ne sont pas du tout pris en considération. L'actuel niveau socle est le minimum absolu, on peut attendre plus des enfants. Un coordinateur du sport pourrait aider pour l'organisation du matériel, le planning des piscines et des salles de sport etc. Ceci pourrait aussi faire l'objet d'une heure de décharge.



3.5 AVIS ET RÉFLEXIONS DE LA CNEF 5

L'ÉVEIL À L'ESTHÉTIQUE, À LA CRÉATION ET AUX CULTURES, LES ARTS ET LA MUSIQUE



A. QUELS ÉLÉMENTS DU PLAN D'ÉTUDES SONT INDISPENSABLES DANS VOTRE DOMAINE ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS LE PLAN D'ÉTUDES ET POURQUOI ?

Dans le domaine de la musique, les quatre compétences suivantes pourront être maintenues :

- S'exprimer par la musique
- Percevoir la musique
- Bouger sur de la musique
- Parler de musique

Dans le domaine des arts, ces deux compétences principales pourront être maintenues :

- Imaginer et créer des œuvres bi- et tri-dimensionnelles
- Utiliser des techniques de base

Cependant la différence entre les deux domaines « Percevoir l'art au quotidien » et « Interpréter et apprécier des œuvres d'art et ses propres travaux » n'est pas claire. Il faudrait soit mieux les définir, soit en faire une seule compétence.



B. QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT DANS LE PLAN D'ÉTUDES ACTUEL ET DOIVENT ABSOLUMENT Y ÊTRE INTÉGRÉS ET POURQUOI ? QU'EST-CE QUI EST SUPERFLU ? QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL ?

1. Une superstructure devrait être ajoutée au Plan d'études, par exemple sous forme d'une préface qui expliquerait des principes plus généraux et valables pour toutes les branches.
2. En général, le Plan d'études est trop chargé, ce qui est décourageant pour les enseignants. Un exemple pertinent est celui des énumérations simplistes de contenus recommandés (à la page 182 ou bien à la page 200 p.ex.).
3. Il serait important d'ajouter des indications didactiques et méthodologiques se référant aux compétences du Plan d'études. Ces indications devraient être formulées de manière à prendre en compte les niveaux en arts et en musique très hétéroclites des enseignants.
4. La séparation entre le bricolage et le dessin, souvent pratiquée, est obsolète. Le regroupement de ces deux

unités d'enseignement dans l'horaire hebdomadaire devrait être recommandé par le Plan d'études.

5. Les grilles horaires de l'annexe 3 du Plan d'études prévoient trois unités hebdomadaires d'enseignement pour les branches artistiques (arts et musique) (108 unités par année scolaire), ce qui n'est pas toujours respecté. Ce non-respect constitue une dévalorisation du domaine des arts et de la musique, qui, en outre, se voit souvent réduit à un peu de dessin, de bricolage ou de chant.
6. De manière générale, le Plan d'études devrait constituer un document guidant l'enseignant dans ses choix pédagogiques, méthodologiques et didactiques (voir Plan d'études de 1989).
7. La notion de créativité fait défaut, bien qu'il s'agisse d'un aspect important dans ce domaine. Des termes comme l'encouragement à la créativité, des stratégies de solution de problèmes et de *thinking out of the box* devraient être introduits.
8. Certains éléments du Plan d'études ne sont pas réalistes et devraient être révisés.
9. L'évaluation devrait être analysée et la question devrait être posée ce que le bilan devrait finalement couvrir. Les socles et les niveaux de compétences ont été mis en question. Ce point est davantage développé sous c).



C. QUELLE EST VOTRE VISION DU PLAN D'ÉTUDES POUR VOTRE DOMAINE AINSI QUE DES BILANS Y AFFÉRENTS ?

À côté de la question fondamentale sur la nécessité de socles dans le domaine de la musique et des arts, il a été remarqué que ces socles ne devraient pas être liés à l'âge de l'enfant. D'une part, les élèves disposent tous d'expériences différentes et il serait plus judicieux de partir de ce niveau individuel. D'autre part, il est difficile de susciter une progression linéaire (comment déterminer la succession linéaire logique de compétences entre travailler le bois et la poterie ?).

Au lieu de parler de niveaux de compétences liés aux cycles, une progression en forme de spirale, qui a comme but l'acquisition de compétences de base à la fin de la scolarité de l'enseignement fondamental, devrait être visée. Les socles de compétences pour chaque cycle deviendraient donc superflus.

Les compétences de base à atteindre à la fin de l'enseignement fondamental pourraient être documentées à l'aide d'une sorte de passeport culturel. Ainsi, d'autres enseignants pourraient voir ce que leurs élèves ont déjà appris et pourraient continuer l'enseignement à partir de cette base. Ce passeport pourrait être une partie du bilan. Il devrait être clair que ces compétences de base représentent le minimum et qu'il peut être enseigné au-delà de ces compétences. Pour cela, des possibilités et des exemples pourraient être notés. Les compétences doivent être décrites de manière à ce qu'elles soient comprises aussi bien par des enseignants passionnés d'arts et de musique que par des novices.

Le processus est plus important que le produit final. Voilà pourquoi il faudrait travailler de manière à être orienté vers le processus, ce qui devrait aussi être rendu visible dans le Plan d'études.

Le Plan d'études pourrait prévoir une superstructure ou une préface abordant le sujet de l'interdisciplinarité. Celle-ci devrait être de mise.

On devrait attribuer plus d'espace aux exemples pratiques, d'une part dans le Plan d'études lui-même ou alors en complément à ce dernier. D'autre part, les exemples pourraient être présentés sur un site internet, où de bonnes idées modernes, des recommandations et des tutoriels seraient regroupés sous une supervision professionnelle. Alors que le site *Mimamu* a été développé pour la musique, ce genre de site manque encore pour les arts.

Il faudrait revoir l'offre des manuels scolaires spécifiques pour les domaines artistique et musical, ou à défaut les créer, en tenant compte des réflexions retenues ci-dessus.

Afin d'acquérir les compétences visées, différents équipements / matériels sont nécessaires. Le Plan d'études ou le guide devrait indiquer les équipements requis. Un coffret avec tout le matériel nécessaire et adapté à la taille de l'école, pourrait être proposé à chaque entité scolaire. Idéalement, l'école désigne un responsable qui gère ces équipements. L'aménagement de salles de musique ou d'arts dans toutes les (nouvelles) écoles permettrait de mieux répondre aux besoins des élèves.

De manière générale, on devrait attribuer à la musique et aux arts l'importance et l'espace qu'ils méritent à l'enseignement fondamental et dans le cadre de la formation initiale et continue.



3.6 AVIS ET RÉFLEXIONS DE LA CNEF 6

LA VIE EN COMMUN ET SES VALEURS

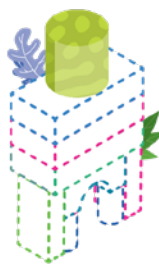


A. QUELS ÉLÉMENTS DU PLAN D'ÉTUDES SONT INDISPENSABLES DANS VOTRE DOMAINE ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS LE PLAN D'ÉTUDES ET POURQUOI ?

Tout d'abord, il faut se poser la question quelle valeur est attribuée au domaine « Vie et société » (VieSo) et de quelle façon il est vécu et ressenti à l'école. Bien que certains de ces cours aient été annulés à cause du COVID, la matière a été traitée dans le cadre d'autres matières ce qui est généralement considéré comme souhaitable.

Ce souhait d'intégrer VieSo de manière transversale et holistique se rapporte à tous les cours ainsi qu'à l'intégration des aspects éthiques en rapport à la vie en commun à l'école en général (p.ex. fêtes, outils, visions). En conséquence, il devrait y avoir des enseignants experts ayant un rôle consultatif. En ce qui concerne cette transversalité, une transparence entre les cours est désirable afin de concevoir le cours de manière plus intéressante et diversifiée (p.ex. avec 2h

d'allemand, 1h de VieSo et 2h de français, on risque de faire 5h d'analyse de textes). Néanmoins, la transversalité présente un certain risque : Au cas où l'accent est mis sur d'autres domaines, VieSo pourrait perdre en importance ou même risquer de disparaître.



B. QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT DANS LE PLAN D'ÉTUDES ACTUEL ET DOIVENT ABSOLUMENT Y ÊTRE INTÉGRÉS ET POURQUOI ? QU'EST-CE QUI EST SUPERFLU ? QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL ?

Le Plan d'études est assez complet et ne devrait pas être chargé davantage.

Ce qui devrait néanmoins être pris en considération :

- Intégrer plus de jeux et d'expériences pratiques afin que les enfants développent leurs compétences personnelles ainsi qu'une meilleure compréhension pour l'enseignement aux valeurs
- Inclure les expériences vécues des enfants

- Bénévolat
- Lier les *21st Century skills* à VieSo
- Enseignement aux médias / *Medienkompass* : Harcèlement, Pensée critique, ...
- Approfondir le domaine d'apprentissage « Moi et les autres » et les compétences sociales qui forment une base importante
- Aspect de la diversité qui est essentielle pour le Luxembourg



C. QUELLE EST VOTRE VISION DU PLAN D'ÉTUDES POUR VOTRE DOMAINE AINSI QUE DES BILANS Y AFFÉRENTS ?

Afin de revaloriser VieSo, on devrait considérer les aspects suivants :

- Intégrer des aspects de VieSo dans les critères d'orientation du cycle 4
- Pour des raisons de visibilité et de crédibilité, le Plan d'études devrait également être consulté par des partenaires externes (p.ex. des représentants des parents d'élèves, des formateurs etc.)
- Mettre en valeur l'importance de VieSo par message politique

Afin de promouvoir une transversalité entre les branches, les indications suivantes sont déterminantes :

- Donner aux enseignants plus de moyens afin d'intégrer VieSo de manière transversale, p.ex. par des formations continues
- Concernant la formation d'initiation à VieSo (*Kick-off*), il y a des enseignants qui ne souhaitent pas faire la formation pour devenir « experts », car ils craignent devoir enseigner cette branche en cas de manque de personnel. Il faut réussir à se séparer de ce point de vue. Cependant, la transversalité exigerait que ce ne soient pas que des « experts » qui enseignent cette branche, mais chaque enseignant.
- Désigner des experts en matière de VieSo pour l'école dans son ensemble, qui pourraient avoir un rôle consultatif au niveau de la transversalité, des valeurs et de la durabilité (p.ex. à propos des fêtes célébrées et des outils utilisés).

- Pour contrer le risque que la discipline VieSo perde (significativement) en importance lors d'une approche plus transversale, il faut tout d'abord se rappeler que la pratique diffère toujours de la théorie. À côté d'un Plan d'études qui tient compte d'une telle problématique, le PDS (Plan de développement scolaire) peut éventuellement constituer un outil supplémentaire pour entraver un tel risque qui doit absolument être pris en considération.

Un concept soutenant l'autonomie de chaque école mérite discussion :

- Prédéfinir uniquement un plan cadre national : Les écoles élaborent leur propre programme (quelles valeurs sont importantes dans leur contexte local ?) selon leurs besoins et peuvent eux-mêmes le retravailler. Comme les enseignants prennent ainsi des responsabilités et soutiennent l'ensemble, un sentiment de communauté peut être renforcé davantage. Afin de réaliser une telle transition du document vers l'ADN d'une école, la lecture suivante pourrait être considérée : *Transposition didactique* (Chevallard Yves) ; *Rekontextualisierung* (Helmut Fend)

En général, le cours VieSo devrait être rendu plus attrayant pour les enseignants. Il faut également réfléchir à la mise en œuvre des objectifs formulés dans le Plan d'études.

Il est nécessaire de prendre en compte la situation plurilingue du Luxembourg et de se familiariser avec des concepts didactiques (p.ex. la *multiliteracy* voire la *pluriliteracy*) pour permettre une découverte intégrative des cultures, des langues etc.

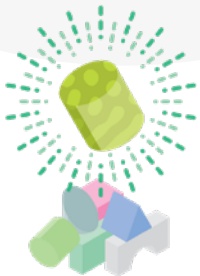
Il est essentiel que l'EF et l'ES comportent une continuité formelle afin de garantir une cohérence à travers tous les ordres d'enseignement.

En ce qui concerne l'évaluation du cours VieSo, les enseignants qui connaissent les élèves doivent pouvoir se positionner. De même, l'élève a le droit à un retour formatif de la part de l'ensemble de son entourage.



3.7 AVIS ET RÉFLEXIONS DE LA CNEF 7

LE CYCLE 1 : L'ÉDUCATION PRÉCOCE ET PRÉSCOLAIRE



A. QUELS ÉLÉMENTS DU PLAN D'ÉTUDES SONT INDISPENSABLES DANS VOTRE DOMAINE ET DOIVENT ÊTRE MAINTENUS DANS LE PLAN D'ÉTUDES ET POURQUOI ?

Même si la plupart des éléments du Plan d'études actuel peuvent être maintenus, ils devront cependant être complétés par des détails et des explications supplémentaires et encadrés par des grands piliers de ce qu'est la vision de l'éducation au Grand-Duché du Luxembourg.



B. QUELS ÉLÉMENTS MANQUENT DANS LE PLAN D'ÉTUDES ACTUEL ET DOIVENT ABSOLUMENT Y ÊTRE INTÉGRÉS ET POURQUOI ? QU'EST-CE QUI EST SUPERFLU ? QU'EST-CE QUI EST ESSENTIEL ?

Il manque une vision de ce qu'est ou devrait être l'éducation au Luxembourg. Un tel cadre, basé sur des recherches scientifiques, devrait refléter nos valeurs en ce qui concerne l'éducation et placer l'enfant, en tant qu'acteur compétent, au centre de l'enseignement et de l'apprentissage. Il serait important que cette vision repose sur le modèle des compétences des 4C (communication, collaboration, créativité, esprit critique). En se basant sur la psychologie du développement, les réflexions devraient mettre l'accent non seulement sur les compétences à atteindre mais aussi refléter de quoi les enfants ont besoin pour pouvoir y arriver.

Des exemples internationaux intéressants seraient l'Irlande ou la Finlande. Les éléments suivants devraient former la base, en particulier pour le C1 :

- Démarche centrée sur l'enfant (se distancer d'une vue déficitaire, voir l'enfant comme un acteur compétent et la diversité comme plus-value, respect des besoins fondamentaux, etc.)
- Construction de relations positives
- Démarche orientée vers la découverte
- Développement sensorimoteur (manipuler pour comprendre, du concret à l'abstrait)
- Le jeu au centre de l'apprentissage

Il est absolument nécessaire d'ancrer le jeu, activité de haute valeur pédagogique, comme un droit fondamental de l'enfant. L'observation de l'enfant pendant les moments de jeux libres révèle des informations significatives par rapport à son développement. De même, le jeu favorise l'autonomie et la motivation intrinsèque de l'enfant. Dans le Plan d'études, il serait nécessaire d'élaborer la définition du terme « jeu » : qu'est-ce qu'un jeu, quelles différentes sortes de jeu y a-t-il, que signifie jouer et comment l'enseignant*e peut-il/elle accompagner/soutenir le jeu de l'enfant et favoriser ainsi son développement holistique ? (p.ex. Irlande « *What is play?* ») Il faudra communiquer clairement qu'il ne s'agit pas de choisir entre jouer et « travailler » pour atteindre les compétences, les deux éléments sont indissociables, l'un étant conséquence directe de l'autre. Souligner explicitement le lien entre le jeu et le développement holistique de l'enfant permettrait certainement de mettre en évidence son importance et de diminuer une certaine connotation dévalorisante qui prédomine malheureusement.

A côté de l'élément jeu, il y a encore d'autres éléments qui manquent ou qui devraient être complétés dans le Plan d'études :

- Développement plus clair et détaillé du plurilinguisme, car les enfants plurilingues développent leurs compétences langagières différemment. Le volet « trouble du langage » devrait être développé davantage.
- Formulation des compétences linguistiques de manière plus transparente et compréhensible
- Importance équivalente de l'allemand et du français par rapport à l'éveil aux langues
- Pour le domaine des mathématiques et des sciences :
 - ↳ Mise en évidence de la pertinence des schémas (*mathematics is the science of patterns*)
 - ↳ Adaptation des objectifs et de la stratégie des sciences à la mission principale de l'enfant qui consiste à comprendre le monde
- Développer le domaine de la psychomotricité :
 - ↳ Latéralité
 - ↳ Perception & intégration sensorielle
 - ↳ Développement socio-émotionnel, le développement du « moi », l'autonomie
 - ↳ La conscience, l'attention, la relaxation, la détente
 - ↳ Prise de conscience en matière de sécurité
- Indications sur l'observation et la documentation du développement de l'enfant (p.ex. Singapour). A noter qu'une observation de qualité, qui est la base de toute évaluation formative au cycle 1 ne peut se réaliser de façon adéquate que si deux personnes peuvent encadrer le groupe classe en permanence (p.ex. Australie, Nouvelle-Zélande, Finlande)
- Indications didactiques, tangibles et facilement à mettre en pratique

La structure du Plan d'études devra être claire tout en conservant une ouverture interdisciplinaire.

Finalement, le Plan d'études devrait être un document pratique qui soutient l'enseignant dans son quotidien pédagogique. Ainsi, des outils pour la conception et la réalisation d'activités pédagogiques, leur observation et évaluation devraient être mis à disposition (p.ex. *Practice Guide* au Royaume-Uni). Des exemples pratiques devraient être liés directement aux compétences (comme dans le Plan cadre pour l'éducation précoce).

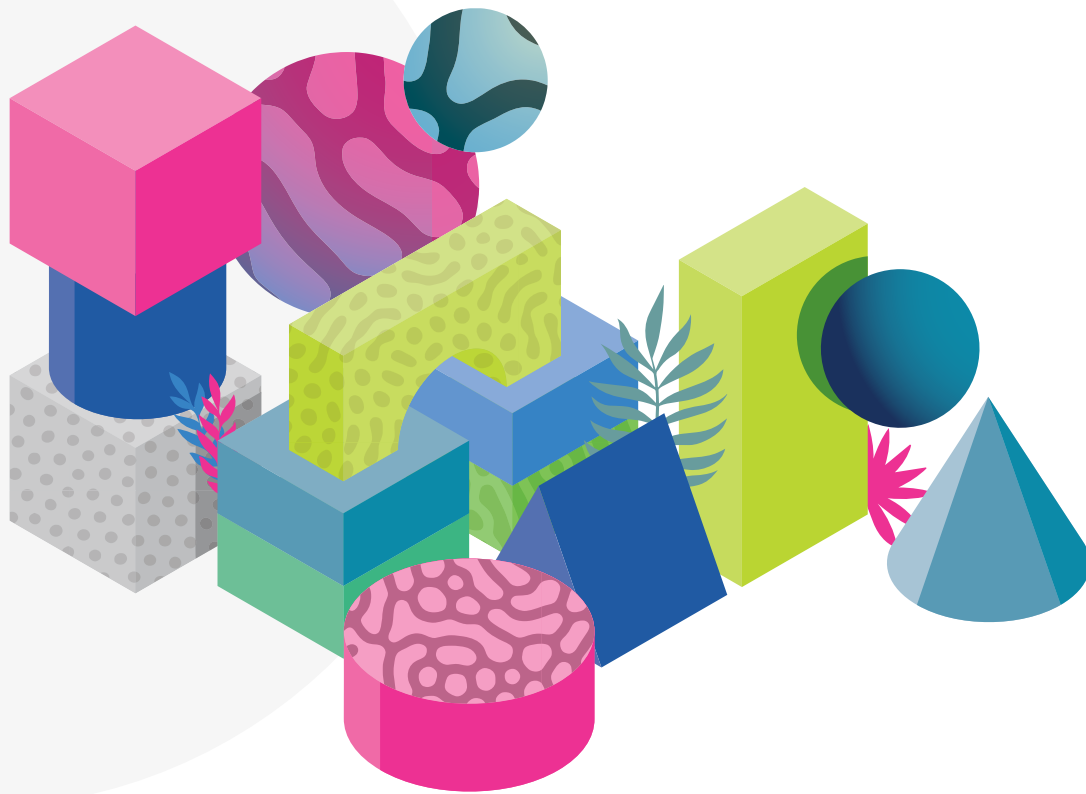


C. QUELLE EST VOTRE VISION DU PLAN D'ÉTUDES POUR VOTRE DOMAINE AINSI QUE DES BILANS Y AFFÉRENTS ?

La CNEF 7 est d'avis que le Plan d'études devrait être entièrement retravaillé et que certains programmes internationaux pourraient servir d'exemple (Irlande, Finlande, Royaume-Uni, Singapour, écoles européennes...). Une vision holistique, fondée sur la recherche scientifique et la psychologie du développement devrait mettre l'enfant au centre de son apprentissage. Le volet du jeu doit obtenir plus de poids et être revalorisé. Le développement linguistique des enfants plurilingues doit être analysé ; non seulement l'allemand et le français doivent-ils être équivalents dans l'éveil aux langues, mais toutes les langues parlées par les enfants doivent avoir une place cruciale dans le quotidien pédagogique. Il faut considérer les mathématiques comme une *science of patterns* et ajuster les objectifs et stratégies des sciences. Le domaine de la psychomotricité devrait être développé et comprendre des éléments comme la latéralité, la prise de conscience de la sécurité, le développement socio-émotionnel et la relaxation. Afin de mieux respecter les besoins des enfants, deux enseignants par classe nous paraît indispensable.

De plus, la CNEF 7 est d'avis que la structure fondamentale du Plan d'études doit être discutée – est-ce qu'une subdivision en branches est encore appropriée ? Une approche intéressante serait celle adoptée par l'*European School*, qui regroupe les branches en 4 catégories *Me and my body*, *Me as a person*, *Me and the others* et *Me and the world* et celle en vigueur en Finlande, qui formule des domaines d'apprentissage. Le volet de l'évaluation doit aussi être repensé et adapté. De manière générale, le Plan d'études devrait être conçu de manière plus pratique, y incluant des exemples sur l'acquisition des compétences (p.ex. Royaume-Uni) et des indications sur l'observation (p.ex. Singapour), la documentation, la didactique et l'évaluation.

De façon générale, la CNEF 7 souhaite souligner qu'une adaptation du Plan d'études ne peut que porter ses fruits si elle est réalisée avec les acteurs du terrain et si elle va être accompagnée de formations de qualité et d'un développement professionnel des enseignants.



3.8 AVIS ET RÉFLEXIONS DU CODIR EF

COLLÈGE DES DIRECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Au regard de la révision du Plan d'études, le collège des directeurs de l'enseignement fondamental a travaillé sur les 5 questions suivantes :

1. À quoi devrait-on veiller lors de l'implémentation du Plan d'études révisé ?
2. Comment ancrer le concept d'enseignement basé sur les compétences dans les écoles de manière plus durable ? Est-ce que l'enseignement en cycles est une forme appropriée pour mettre en place un tel enseignement ?
3. Comment éviter les erreurs dans l'évaluation ? Comment peut-on améliorer la mise en œuvre des différentes formes d'évaluation dans les écoles ?
4. Que faut-il envisager en ce qui concerne la formation des futurs enseignants ?
5. Quels sont les partenaires nationaux et internationaux à consulter pour la révision du Plan d'études ?

Le collège des directeurs de l'enseignement fondamental a préconisé une approche holistique et a mis en évidence la nécessité de définir des principes pédagogiques qui serviront de guide pour l'élaboration du futur Plan d'études. La discussion s'est concentrée sur la redéfinition des connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir faire face aux défis

du 21^e siècle (digitalisation, technologie) qui doivent s'inscrire dans le contexte spécifique luxembourgeois (plurilinguisme, hétérogénéité de la société).

De toute façon, repenser le Plan d'études veut dire repenser et actualiser le monde de l'éducation sans rejeter une approche par compétences, des compétences qui permettent à chaque nouvelle génération d'habiter un monde globalisé en perpétuelle transformation et qui doivent être en réévaluation permanente. Cette approche par compétences doit faire appel à une vision transversale qui évite le morcellement des contenus pédagogiques et qui envisage les problématiques et thématiques dans leur globalité complexe.

En soutien à une stratégie pédagogique et organisationnelle qui se concentre sur le développement des compétences des élèves, un Plan d'études qui montrera cohérence entre contenu, forme, volume, lisibilité et facilité d'utilisation sera un outil indispensable pour le champ organisationnel de l'éducation.

En général, le Plan d'études actuel est considéré comme surchargé et trop complexe. Il faudrait discuter sur les propositions, d'une part de réaliser un fascicule par cycle, d'autre part de séparer la partie

théorique de la partie pratique. Par ailleurs, le CODIR encourage l'élaboration d'autres suggestions afin d'en choisir une solution appropriée. Tout en gardant l'approche par compétences, le Plan d'études devrait devenir un vrai outil de travail qui contient un volet didactique et méthodologique plus développé et qui offre assez d'explications et de suggestions de mise en pratique afin de soutenir les enseignants dans l'accomplissement de leur mission.

Avant la révision du Plan d'études, il faudrait cependant se poser certaines questions fondamentales, comme « *Que signifie enseigner ? Que signifie enseigner en tenant compte de la diversité, l'inclusion, l'approche par compétences, l'enseignement en cycles ?* » Ceci inclut une discussion sur les différents concepts et terminologies pour aboutir à un entendement commun. Il serait nécessaire que les approches (didactiques, méthodologiques, ...) des enseignant(e)s concordent avec leurs attitudes par rapport à l'enseignement et à l'apprentissage.

Enfin, de sorte qu'un enseignement répondant aux exigences du Plan d'études pourrait être réalisé, le volet de l'organisation scolaire devra être repensé.

Les réponses du CODIR aux cinq questions posées sont présentées ci-dessous.

1. À QUOI DEVRAIT-ON VEILLER LORS DE L'IMPLEMENTATION DU PLAN D'ÉTUDES RÉVISÉ ?

Dans un premier temps, la procédure d'implémentation du nouveau Plan d'études dépendra de l'envergure de la révision. Depuis la réforme du Plan d'études en 2009, beaucoup d'écoles se sont penchées sur l'approche par compétences et l'enseignement en cycles. Néanmoins, un grand nombre d'écoles ont redonné dans l'enseignement traditionnel. Le CODIR présente ci-après quelques raisons possibles pour ce développement régressif et donne quelques recommandations pour garantir l'implémentation d'un nouveau Plan d'études :

- L'introduction du nouveau Plan d'études ne devrait pas à nouveau être faite par le biais de l'évaluation.
- Lors de la réforme en 2009, beaucoup d'enseignants ont été submergés par la quantité de nouvelles informations. Malgré de nombreux événements informatifs et de nombreuses formations, le soutien par rapport aux enseignants n'était pas

suffisant. Le concept, l'organisation et la mise en œuvre de l'approche par compétences et l'enseignement en cycles auraient dû être expliqués de manière plus explicite. Un accompagnement étroit et approprié aux besoins du terrain est essentiel pour garantir un changement de paradigme.

- Cet accompagnement doit être étendu sur la vie quotidienne des enseignants. (Propose : Les enseignants doivent être accompagnés dans l'exercice quotidien de leur profession.) Lors d'échanges, les équipes pédagogiques mettent actuellement l'accent sur les grilles horaires, les élèves en difficulté ou à besoins spécifiques et l'organisation temporelle, pour ne citer que quelques exemples. Les équipes pédagogiques devraient également se poser des questions d'une part sur les besoins des élèves pour favoriser leur développement holistique et d'autre part sur leur propre façon d'enseigner et sur leurs attentes envers leurs élèves. De même, ils devraient s'interroger sur les possibilités pour une mise en œuvre réelle d'une approche par compétence et d'un enseignement en cycles.
- Il faudrait initier une réflexion sur le fait que les enseignants cèdent assez souvent à la forme d'enseignement vécue eux-mêmes. Il ne suffit pas d'expliquer et de présenter des outils pour la mise en œuvre du concept, les enseignants doivent y voir un sens profond. Dans ce but, il faudrait mener une discussion sur les valeurs et les objectifs de l'éducation en général. Comment trouver un équilibre entre la mission de l'école qui devrait qualifier les élèves pour le marché du travail d'une part et maintenir la motivation des élèves ainsi que leur volonté d'apprendre d'autre part ? Il faudrait se poser des questions sur le rôle de l'école.
- Concernant le parcours scolaire, il serait indispensable de réaliser une réforme à partir du cycle 1 allant jusqu'au bac. Les conditions de réussite du Plan d'études sont étroitement liées à la réflexion sur le passage du fondamental au secondaire lors duquel les enseignants doivent faire face au défi de préparer leurs élèves au mieux au système de l'enseignement secondaire. Dans ce contexte, le CODIR soulève la question suivante : Comment convaincre les enseignants de l'enseignement fondamental de la valeur et de la richesse d'une approche par compétences et de l'enseignement en cycles si ces valeurs et principes ne sont pas défendus par tous les enseignants pendant tout le parcours scolaire ?

- La conception du Plan d'études joue un rôle central. Tout d'abord, il devrait être facile à utiliser tout en n'étant pas surchargé, par exemple en y intégrant des modèles de tâches illustrés et pratiques ainsi qu'en créant une plateforme digitale. Éventuellement il pourrait être organisé par cycle et non par année scolaire.
- Afin de donner aux enseignants effectivement la possibilité de travailler en cycles, le matériel didactique devra également être adapté et ne plus être divisé en années scolaires mais organisé par cycle.

2. COMMENT ANCRER LE CONCEPT D'ENSEIGNEMENT BASÉ SUR LES COMPÉTENCES DANS LES ÉCOLES DE MANIÈRE PLUS DURABLE ? EST-CE QUE L'ENSEIGNEMENT EN CYCLES EST UNE FORME APPROPRIÉE POUR METTRE EN PLACE UN TEL ENSEIGNEMENT ?

Le CODIR constate que certaines écoles ont tendance à revenir vers un enseignement traditionnel en espérant ainsi éviter les différences trop importantes entre les niveaux des élèves. L'enseignement différencié visé et la possibilité d'un allongement de cycle pour atteindre le(s) socle(s) seraient pourtant non discutables. Le CODIR apprécie l'idée de l'enseignement en cycles et propose de mener une discussion sur la mise en pratique d'un tel concept. Ci-après sont présentées les réflexions et suggestions du colloque par rapport à cette question :

- L'introduction dans l'enseignement en cycles et dans l'approche par compétences devrait être progressive et débiter au cours de la formation initiale des futurs enseignants. Il faut absolument prendre en considération les différents parcours des enseignants et réfléchir à des possibilités de soutien de ce groupe hétérogène.
- Afin de garantir une implémentation efficace et au profit de l'élève, les enseignants devraient être fortement impliqués dans le projet et être incités à rester créatifs eux-mêmes.
- Des locaux favorisant un enseignement en cycles et permettant des échanges réguliers entre pairs devraient être mis à disposition.

3. COMMENT ÉVITER DES ERREURS DANS L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES ? COMMENT PEUT-ON AMÉLIORER LA MISE EN ŒUVRE DES DIFFÉRENTES FORMES D'ÉVALUATION DANS LES ÉCOLES ?

Le CODIR constate que la transition d'une évaluation basée sur des notes chiffrées vers une évaluation basée sur l'approche par compétences n'a pas suffisamment réussi lors de la mise en pratique. Premièrement, les exigences résultant du Plan d'études devraient être conçues de manière explicite en sorte qu'elles soient (facilement) évaluables au quotidien. La définition des différents concepts et termes devrait être claire afin d'approfondir la compréhension et l'implémentation du Plan d'études (p.ex. les socles et performances du bilan). En outre, les enseignants devraient être soutenus pour les aider à réaliser une évaluation sommative et formative différenciée qui est axée sur un apprentissage par compétences. Il existe des incohérences relatives à l'évaluation prévue par les bilans. La différence entre l'évaluation sommative et l'évaluation formative doit être bien définie et les enseignants doivent comprendre laquelle de ces évaluations est de circonstance. Quant aux épreuves, est-il vraiment judicieux de noter les performances des élèves en recourant à des niveaux A, B, C, D? Ces lettres prêtent à être interprétées comme système d'évaluation par points. Des retours différenciés et détaillés sous forme de feedbacks formatifs ne seraient-ils pas plus en conformité avec une approche par compétences et les valeurs y afférentes ? Complémentairement à de tels retours, une transparence par rapport aux compétences visées sous-tendrait l'échange entre les enseignants, les élèves et les parents. Il faut se poser la question si les compétences visées ne devraient pas être intégrées également dans les matériaux didactiques.

L'école a comme mission d'émettre des certificats et des diplômes et de veiller en même temps à maintenir une balance entre le volet de la qualification des élèves et celui de leur apprentissage. Le CODIR propose de fixer des socles de compétences bien définis pour une évaluation certificative à la fin de chaque cycle.

Finalement, l'accent doit être davantage sur l'apprentissage des élèves que sur l'évaluation.

4. QUE FAUT-IL ENVISAGER EN CE QUI CONCERNE LA FORMATION DES FUTURS ENSEIGNANTS ?

La formation des futurs enseignants doit être adaptée aux besoins du terrain. Tout d'abord, la terminologie doit être claire afin de garantir la compréhension et le maniement correct des différents aspects de l'évaluation (p.ex. les performances). Il faudrait accorder une plus grande importance à l'attitude des enseignants envers les élèves, incluant des principes comme l'empathie. L'apprentissage des élèves doit être au centre des préoccupations des enseignants. En plus, les enseignants devront apprendre à travailler en classe d'une manière différenciée, axée sur les compétences. De même, ils devront être capables de se baser sur les socles et d'évaluer correctement les performances des élèves.

Il faut entamer une réflexion sur le profil exigé des formateurs en théorie et en pratique. Y-a-t-il assez de formateurs pour enseigner l'approche par compétences et l'enseignement en cycles ? Sinon, comment recruter suffisamment de formateurs qualifiés ?

Quant à l'hétérogénéité de la formation des enseignants, venant également de l'étranger ou étant des personnes venant d'un autre secteur professionnel, il ne suffit pas de prendre en compte la formation nationale, mais il faut également proposer des procédures/solutions ayant effet *après* la période d'apprentissage. Le volet de la formation continue n'est pas suffisant, des rencontres enrichissantes et instructives entre l'équipe pédagogique devraient avoir lieu régulièrement. À nouveau, le CODIR insiste sur le fait de ne pas sous-estimer le potentiel d'un Plan d'études révisé judicieusement afin de fournir un soutien global du groupe hétérogène des enseignants.

5. QUELS SONT LES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX À CONSULTER POUR LA RÉVISION DU PLAN D'ÉTUDES ?

Lorsque des experts internationaux sont invités, il serait important de leur poser des questions spécifiques concernant des thématiques et problématiques significatives pour le Luxembourg (« Comment avez-vous résolu cette problématique dans votre pays ? Comment avez-vous ré-

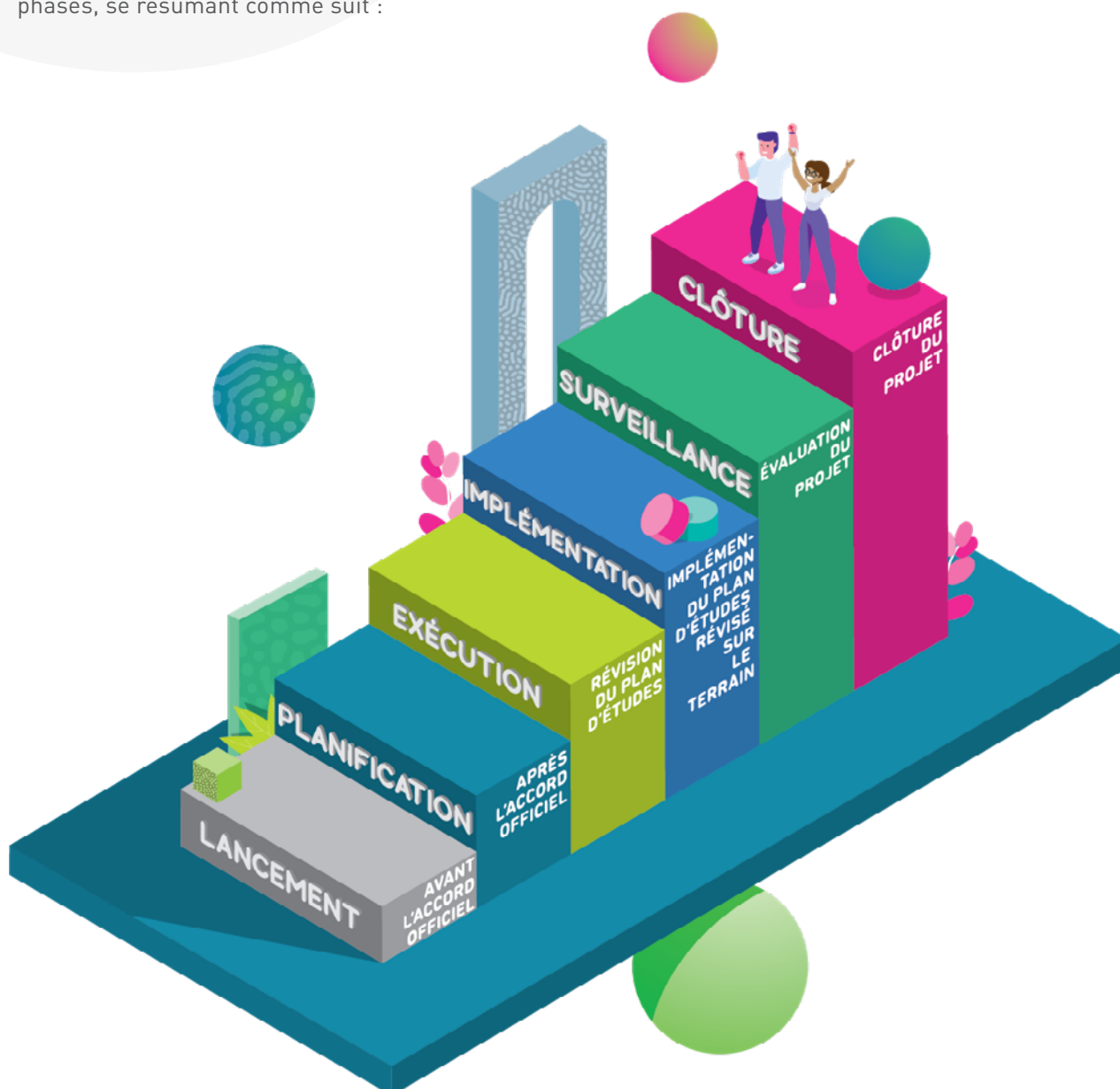
pondu à ce défi ? »). Un partenaire notable serait Anvers, où les enseignants ont développé les bilans eux-mêmes sur la base du Plan d'études. Après avoir pris en considération les différentes idées et solutions des partenaires, l'élaboration d'un concept bien spécifique au contexte du Luxembourg sera nécessaire.

Le CODIR constate cependant qu'il y a assez d'experts au Luxembourg qui pourraient être des partenaires précieux lors de la révision du Plan d'études, il faudrait évidemment consulter tout d'abord les enseignants. Il est indispensable d'impliquer le terrain dans la révision du Plan d'études. D'autres partenaires nationaux nommés sont l'Université du Luxembourg et le « *Nationale Bildungsdësch* ».

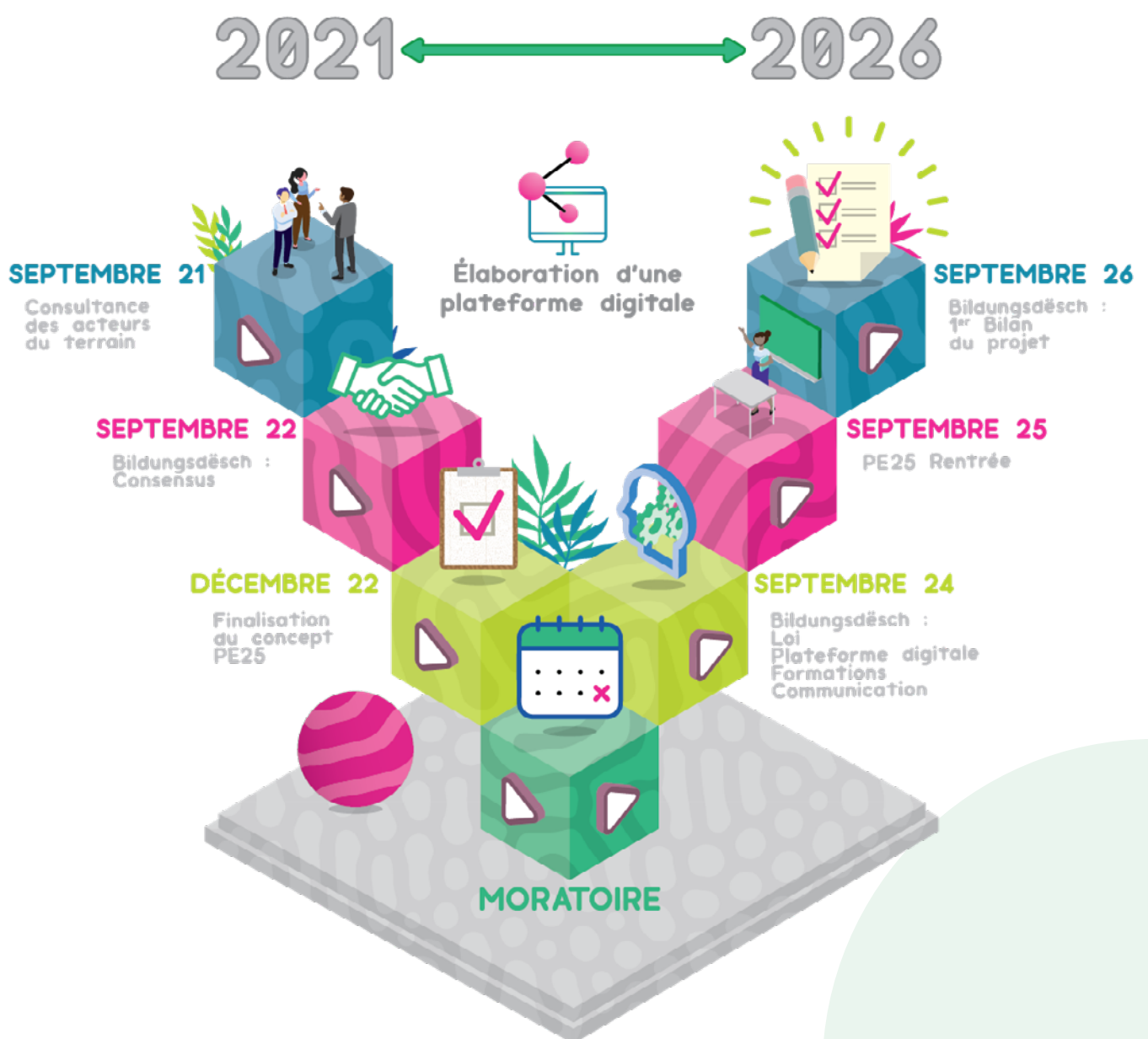
4. PROPOSITION POUR UNE RÉVISION DU PLAN D'ÉTUDES

4.1 PHASES DU PROJET

Une démarche structurée dans un cadre bien défini est la condition principale pour une exécution de bonne qualité et professionnelle de la révision du Plan d'études actuel. Par conséquent, ce projet a été divisé en six phases, se résumant comme suit :



4.2 PROJET PE25



5. TEXTE DE LOI

La **loi du 13 mars 2018** a créé sept commissions nationales, dont la désignation découle des domaines de développement et d'apprentissage du Plan d'études. Contrairement aux CNES, les CNEF sont donc organisées de manière interdisciplinaire et suivent ainsi la structure du Plan d'études :

Art. 6.

Il est institué des commissions nationales de l'enseignement fondamental pour les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

1. le langage, l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, l'éveil et l'ouverture aux langues ;
2. les mathématiques ;
3. la découverte du monde, l'éveil aux sciences, les sciences humaines et naturelles ;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité et la perception, les sports et la santé ;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et aux cultures, les arts et la musique ;
6. la vie en commun et ses valeurs ;
7. le cycle 1 : l'éducation précoce et préscolaire.

La composition des commissions est réglée par l'article 7 de la loi :

Art. 7.

Les commissions nationales de l'enseignement fondamental se composent d'enseignants et de directeurs de région de l'enseignement fondamental. Dans l'exercice de leurs missions, les commissions peuvent être accompagnées par des experts.

Les membres effectifs des commissions nationales de l'enseignement fondamental et leurs suppléants sont nommés par le ministre pour un mandat renouvelable de quatre ans. Le ministre désigne un président. Les commissions nationales désignent un secrétaire parmi leurs membres.

Les membres effectifs sont tenus d'assister aux réunions. En cas d'empêchement, le membre effectif se fait remplacer par le membre suppléant. En cas d'empêchement du président, le secrétaire ou, à défaut, le membre le plus ancien en rang, préside la séance.

Les modalités de fonctionnement des commissions nationales de l'enseignement fondamental et les indemnités pour les membres sont déterminées par règlement grand-ducal.

Loi du 13 mars 2018 :

<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2018/03/13/a184/jo>



L'article 8 définit les missions des commissions des programmes et souligne leur caractère consultatif :

Art. 8.

Les commissions nationales de l'enseignement fondamental ont pour mission de conseiller le ministre dans toutes les questions relatives à l'enseignement des domaines de développement et d'apprentissage de l'enseignement fondamental.

Les commissions nationales de l'enseignement fondamental émettent des avis ou font des propositions, soit de leur propre initiative, soit à la demande du ministre, portant sur :

1. le plan d'études de l'enseignement fondamental ;
2. les méthodologies pédagogiques ;
3. le matériel didactique ;
4. les principes et modalités de l'évaluation ;
5. les épreuves communes ;
6. les évaluations externes ;
7. les besoins en matière de formation continue.

Le nombre de membres des commissions est défini par le **règlement grand-ducal du 8 décembre 2020** fixant les modalités de fonctionnement des commissions nationales de l'enseignement fondamental et les indemnités de leurs membres :

Art. 1^{er}

Chaque commission nationale de l'enseignement fondamental [...] comprend entre cinq et dix membres effectifs, dont un président et un secrétaire, ainsi que le même nombre de membres suppléants, [tel que prévue aux articles 6 et 7 de la loi du 13 mars 2018 portant sur le développement curriculaire de l'Éducation nationale].

RGD 8 décembre 2020 :

<http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2020/12/08/a1006/jo>



6. PROCÉDURES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS

RÉUNIONS ORDINAIRES PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT GRAND-DUCAL DU 8 DÉCEMBRE 2020

Le règlement grand-ducal prévoit au moins deux réunions de chaque commission par trimestre et au maximum neuf réunions par année (RGD, Art.2.).

Depuis la pandémie du Covid19, la plupart des réunions des commissions prévues a eu lieu par visioconférence.

RÉUNIONS DES PRÉSIDENTS ET DES SECRÉTAIRES PRÉVUES PAR LE RÈGLEMENT D'ORDRE INTERNE (ROI)

En plus des réunions ordinaires des commissions nationales, des réunions qui s'adressent explicitement aux présidents et secrétaires des commissions ont lieu. Au début, les sujets des missions des commissions, des questions transdisciplinaires ainsi que de la collaboration à long terme avec les commissions des programmes de l'enseignement secondaire ont principalement été discutés.

Les présidents et les secrétaires se sont prononcés en faveur d'une refonte du Plan d'études.

PROCÉDURES DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTERNE (ROI)

Il existe la procédure suivante pour les prises de position et les recommandations à l'attention du SCRIPT :

1. Une commission nationale de l'enseignement fondamental émet un avis ou une proposition qui est en relation avec le curriculum ou les matériels didactiques (p. ex. le livre scolaire de la branche x du cycle x.x doit être revu).
2. La CNEF informe le secrétariat des CNEF du SCRIPT qui les aide à définir les destinataires de l'avis/de la proposition (cnef@script.lu).
3. Ensuite, l'avis est adressé aux destinataires chargés de la matière (la direction du SCRIPT et les responsables de division).
4. Première entrevue entre le SCRIPT (la direction, le(s) responsable(s) de la division concernée, le secrétariat des CNEF) et le président de la CNEF concernée. Le projet de modification est discuté.

5. Si l'avis trouve l'accord de ses destinataires et s'il est décidé de créer un groupe de travail, la CNEF établit, ensemble avec la division concernée, une demande pour la création d'un groupe de travail en y incluant :
 - a. une description du projet, un argumentaire, les finalités
 - b. les livrables, les échéances ;
 - c. une proposition de constitution d'un groupe de travail (3-5 personnes) ;
 - d. la charge de travail estimée ;
 - e. une proposition d'un échéancier.

Le secrétariat des CNEF du SCRIPT met des salles de réunion à la disposition des groupes de travail. Réservation des salles : cnef@script.lu

Le siège des commissions se trouve à l'eduPôle Clausen dont l'adresse est la suivante :

Commission nationale de l'enseignement fondamental
„dénomination exacte de la commission”
C/O „SCRIPT”
eduPôle Clausen : Politique et Innovation
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg

7. RAPPORTS DES COMMISSIONS NATIONALES DE L'EF

Ces rapports introduits par les CNEF 1-7 concernent leurs deux premières années de travail en tant que commission nationale de l'EF (2018/2019 + 2019/2020).



7.1 RAPPORT DE LA CNEF 1

LE LANGAGE, L'ALPHABÉTISATION, LES LANGUES ALLEMANDE, FRANÇAISE ET LUXEMBOURGEOISE, L'ÉVEIL ET L'OUVERTURE AUX LANGUES

A. PREMIÈRES DÉMARCHES

Le travail de la CNEF 1 comporte entre autres les domaines suivants :

- Recrutement de membres permanents supplémentaires
- Adaptation des missions de la CNEF 1
- Aperçu de l'inventaire du matériel didactique
- Analyse du matériel didactique
- Document de réflexion « *Meng Sprooch(en), deng Sprooch(en), eis Sprooch(en) – sprachliche Bildung im mehrsprachigen Luxemburger Bildungskontext* »
- Élaboration de critères pour analyser le matériel didactique
- Présentation de l'outil *Medienkompass*
- Plan d'études

B. SOLUTIONS PROPOSÉES ET RECOMMANDATIONS

Dans une première étape, les membres de la commission nationale 1 ont recruté des membres permanents supplémentaires afin de pouvoir tenir compte au mieux des spécificités des différentes phases de l'apprentissage des langues au cours des quatre cycles.

Après avoir pris conscience des missions de la com-

mission nationale selon la loi et suite aux discussions portant sur les aspects fondamentaux de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, les membres de la commission ont identifié davantage les missions suivantes comme pertinentes :

- › Dresser l'inventaire du matériel didactique utilisé dans les classes des cycles 1 à 4 et des méthodes et stratégies mises en œuvre pour apprendre et enseigner les langues ;
- › Sur base de cet inventaire, procéder à une analyse critériée du matériel didactique utilisé et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en œuvre ;
- › Sur bases de ces constats, formuler des recommandations en matière :
 - de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues (méthodes et stratégies employées, différenciation)
 - de l'évaluation et de la documentation des apprentissages
 - de formation continue (donner des recommandations en vue des priorités thématiques et des contenus prioritaires)
- › Émettre des avis et faire des propositions, soit de leur propre initiative, soit à la demande du ministre et portant e.a. sur le Plan d'études, les méthodologies pédagogiques et le matériel didactique utilisé.

Certains membres de la CNEF 1 ont visité la foire du livre « Didacta ». Parallèlement, un processus d'analyse des différents matériels didactiques pour l'apprentissage de la langue allemande aux cycles 2-4 a été entamé. Lors de plusieurs échanges avec des experts externes, les matériels didactiques suivants ont été passés au crible de la critique:

- › L'abécédaire MILA
- › LIMA
- › Sprachfuchs (3e et 4e cycle)
- › De Fiisschen
- › Lesesalat
- › Deutsche Grammatik

Certains manuels ont été présentés et discutés par la suite. Il en résulte des remarques et recommandations qui devraient être prises en considération pour tout le matériel didactique (futur) ainsi que pour la mise en pratique du cours en général :

- Application d'une approche intégrée, transdisciplinaire et holistique
- Application des principes pédagogiques de la « différenciation pédagogique » et du « développement de l'autonomie des élèves »
- Prise en compte de la situation plurilingue au Luxembourg
- Soutien du développement des compétences pour les différents domaines de compétences (ne pas être axé sur l'acquisition de connaissances). En matière de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, la continuité et la cohérence jouent un rôle central, ainsi qu'une prise en compte des acquis des enfants.
- Garder à l'esprit qu'il n'est point requis de maîtriser tous les mots d'une unité d'apprentissage au même moment, comme l'acquisition du vocabulaire s'étend sur l'ensemble des années que l'élève passe au cycle. Non seulement les exigences des adultes sont parfois trop élevées, mais également les exigences par rapport au programme. Les jeunes apprenants n'ont souvent pas le temps qu'il leur faudrait pour s'approprier les contenus (la différenciation n'est pas suffisante).
- Prédominance d'exercices fermés pas désirable
- Offre d'un guide pour chaque matériel didactique qui faciliterait aux professionnels l'appropriation des méthodologies utilisées et aiderait à prévenir des malentendus

› Offre d'une version plus dépouillée, une sorte de résumé, telle qu'elle est proposée dans le recueil de textes destiné aux candidats du concours d'admission au stage

› Mise en place d'une version électronique qui permettrait aux élèves de créer eux-mêmes leurs propres histoires

- La discussion sur les différents types d'écritures (*Druckschrift* et *Schreibschrift*) sera poursuivie lors de l'année scolaire 2021/2022.

La CNEF 1 relève l'importance d'un document de base qui permet de dresser le cadre aux apprentissages langagiers de jeunes enfants, comme par exemple le document de réflexion « *Meng Sprooch(en), deng Sprooch(en), eis Sprooch(en) – sprachliche Bildung im mehrsprachigen Luxemburger Bildungskontext* »¹. Ce document était la base de l'identification des aspects fondamentaux de l'enseignement et de l'apprentissage des langues à l'école fondamentale :

- › Élaboration de principes directeurs (distinguer les notions « langage » et « langue », offrir un cours qui convient mieux à la réalité etc.) et d'un glossaire permettant de créer une compréhension commune et partagée des notions de base
- › Réflexions au sujet des attitudes et représentations des différents acteurs (percevoir le plurilinguisme comme une richesse afin de (re)donner confiance, etc.)
- › S'avancer vers une approche intégrée (repenser la pondération des langues, tisser des liens entre les langues, p.ex. à travers le *translanguaging*, etc.)
- › Adopter une approche différenciée (prendre en compte l'hétérogénéité langagière et linguistique ainsi que le prérequis des élèves etc.)
- › Continuité et cohérence (relever l'importance des phases de transitions entre les langues et d'une progression dans les programmes scolaires)
- › Différencier l'Éducation aux langues (« *sprachliche Bildung* », approche globale) et l'apprentissage des langues (« *Spracherwerb, Sprachenlernen, Sprachförderung* »)²

Les membres de la CNEF 1 soulignent également la nécessité de mettre en évidence les différentes dimensions de l'éducation aux langues, tels que les langues et leurs fonctions (langues de scolarisation, langues de famille etc.) et l'importance de relever la dimension linguistique des branches non linguistiques.

Par l'extraction de notions-clés de l'apprentissage des langues à l'école fondamentale, des critères permettant d'analyser le matériel didactique existant pour l'apprentissage des langues à l'école fondamentale peuvent être élaborés à l'avenir.

Le *Medienkompass*, un outil visant à développer la compétence médiatique, a été présenté par M. Claude Reuter. La CNEF 1 a discuté entre autres sur la notion de *computational thinking*, l'influence du *computational thinking/coding* sur la grille horaire et quelques aspects soutenant l'implémentation.

Finalement, la CNEF 1 a discuté de la conception du Plan d'études (structure, présentation etc.). La commission considère comme essentiels les aspects suivants :

- Rédaction d'une version « didactisée » du Plan d'études
- Illustration des exemples de performances à l'aide d'activités, d'exercices et de scénarios d'apprentissage concrets
- Cohérence entre les descripteurs des niveaux de développement présentés dans le Plan d'études et ceux présentés dans les bilans intermédiaires des cycles 2 à 4

PARTENAIRES

Prof. Dr. P. Kühn, Auteur: Présentation du matériel didactique «*Sprachfuchs*»

M. Claude Reuter, membre du groupe de travail *Media and Information* : Présentation du *Medienkompass*

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Afin de pouvoir remplir les missions qui leur incombent de par la loi, les membres de la CNEF 1 jugent les étapes suivantes comme incontournables :

- Avoir un aperçu général sur l'enseignement et l'apprentissage des langues à l'école fondamentale luxembourgeoise :
 - ↳ Mettre en évidence les différentes dimensions de l'éducation aux langues
 - ↳ Identifier des aspects fondamentaux en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues (sur base des priorités politiques, des conceptions didactiques existantes, etc.)

- Dresser l'inventaire du matériel didactique utilisé dans les classes des cycles 1 à 4 et des méthodes et stratégies mises en œuvre pour apprendre et enseigner les langues :

- ↳ Le matériel du MENJE ;
- ↳ Le matériel des syndicats ;
- ↳ Le matériel des maisons d'édition allemandes, françaises ou autres.

- Établir un catalogue de critères permettant de procéder à une analyse du matériel didactique

- Sur base de ces constats, formuler des recommandations en matière :

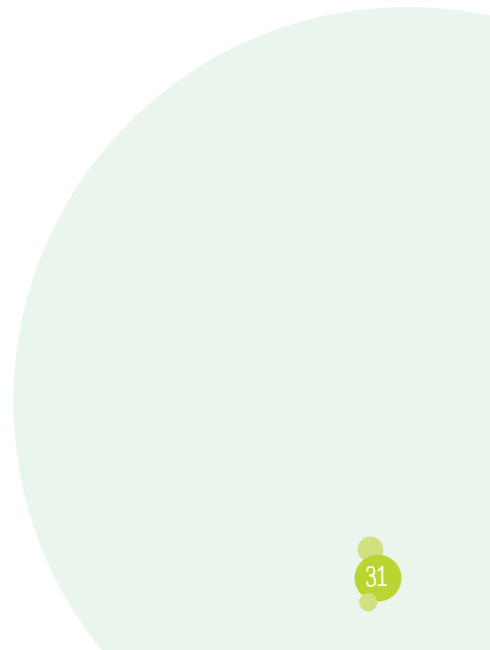
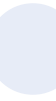
- ↳ de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement et de l'apprentissage des langues (méthodes et stratégies employées, différenciation, etc.) ;
- ↳ de l'évaluation et de la documentation des apprentissages ;
- ↳ de formation continue (donner des recommandations en vue des priorités thématiques et des contenus prioritaires).

RAPPORT RÉDIGÉ PAR LA CNEF 1



¹ Ce document présente une conception continue et cohérente de l'apprentissage des langues à travers le système scolaire luxembourgeois (de la petite enfance à l'adolescence). Entre autres, ce papier concept met au point les résultats de recherches scientifiques (domaines de la neurolinguistique, de la sociolinguistique et de la didactique des langues), identifie des aspects communs dans des projets, actions et initiatives existants et définit des pistes pour mettre en œuvre les principes de base transversaux et communs aux différents secteurs d'éducation.

² L'Éducation aux langues adopte une approche holistique par le fait qu'elle ne se limite pas à l'apprentissage des langues proprement dit, mais s'intéresse à l'utilisation des langues et du répertoire linguistique dans différents contextes par des personnes (élèves et enseignants majoritairement plurilingues). Il importe à la CNEF de différencier l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues de l'utilisation des langues en contexte scolaire (dans les branches non-linguistiques, dans des contextes d'échanges plus informels, etc.). Une définition de l'éducation aux langues, illustrant son caractère pluridimensionnel, est présentée sur le site <https://www.ecml.at/inspiringearlylearning>, Section « une éducation aux langues inspirante ».





7.2 RAPPORT DE LA CNEF 2

LES MATHÉMATIQUES

A. CONSTATS GÉNÉRAUX ET PROBLÉMATIQUES

Depuis la réforme de 2009 avec l'introduction de l'enseignement par compétences, de l'évaluation formative et de l'enseignement en cycles, l'enseignement des mathématiques a connu des changements profonds. Il y a eu de nombreuses initiatives visant à établir un programme, voire une méthodologie qui devrait permettre aux enseignants et élèves une nouvelle approche aux enseignements et apprentissages des mathématiques.

Parmi ces initiatives, nous pouvons compter la création de nouveaux manuels scolaires, notamment la série *Zahlenbuch*, des formations obligatoires proposées par l'IFEN et de nombreux efforts des écoles afin de répondre aux nouveaux défis.

Malgré tous ces efforts, après presque une décennie, la commission nationale des programmes chargée des mathématiques a dû constater, ceci après diverses consultations de formateurs, didacticiens des mathématiques, enseignants, parents et directeurs de région, que l'enseignement des mathématiques pose aujourd'hui toujours des problématiques majeures.

B. APPROCHE DE LA CNEF POUR ABORDER CES QUESTIONS

Voir point d)

C. PRINCIPAUX CONSTATS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

↳ Constats :

- Nécessité d'une harmonisation de la méthodologie et du programme avec le Plan d'études
- Accentuation des difficultés d'apprentissage des élèves dans les mathématiques, liée aux différentes méthodologies
- Incertitude de l'enseignant quant à la validité de son programme
- Le manque d'un « fil rouge » dans l'enseignement des mathématiques du cycle 1 au cycle 4
- L'absence d'un concept ou programme du ministère posant un cadre à l'enseignement des mathématiques
- L'absence de formation continue ciblée sur la pratique
- L'absence de matériel didactique haptique pour les différents cycles
- *Coding* : utilisé de manière transversale du C1 au C3, intégré au cours de mathématiques au C4

↳ Solutions proposées :

- définir un concept de l'enseignement des mathématiques à l'école fondamentale publique et élaborer un référentiel/programme pour l'usage journalier
- élaborer une nouvelle approche méthodologique et didactique pour les enseignants et élèves
- créer un centre d'apprentissage et de ressources en mathématiques pour soutenir les écoles, enseignants et élèves dans la mise en place de pratiques mathématiques
 - › en prêtant des matériels didactiques ;
 - › en offrant des activités mathématiques ;
 - › en créant un lien entre les mathématiques dans la société civile et les écoles ;
 - › en produisant des matériels didactiques avec le SCRIPT
- proposer des formations continues avec l'IFEN
- mettre à disposition des ressources, programmes et matériels didactiques. Jusqu'à présent accessibles uniquement pour le personnel enseignant, ils devraient être accessibles également pour l'éducation non-formelle, les parents et la société civile, afin d'en faire bénéficier chacune et chacun.
- prendre en compte les problèmes spécifiques à la situation langagière du Luxembourg qui ont été détectés grâce aux recherches de l'UNI.lu et présentés dans le rapport national sur l'éducation. En outre, initier des projets qui remédient à ces dysfonctionnements.
- mettre en place un système de contrôle ou une liste de critères axés sur la qualité du support pédagogique qui sont facilement accessibles pour tous les intervenants
- traduire le Plan d'études en allemand qui est la langue véhiculaire des mathématiques à l'école fondamentale
- effectuer aussi des activités de *coding* transversales aussi au C4 (comme dans les autres cycles). L'intégration du *coding* dans les cours de mathématiques implique une diminution des heures disponibles pour aborder les contenus.

↳ Autres constats :

- Manque d'implication de la CNEF dans des décisions pédagogiques concernant l'enseignement des mathématiques dans les écoles fondamentales
- Manque de communication surtout dans le cas de changements ou de lancement de projets concernant l'enseignement des mathématiques dans les écoles fondamentales

- Nécessité de redéfinir la tâche des CNEF et leur communication avec le ministère
- Quelles seront les mesures envisagées suite au Rapport national sur l'éducation ?



PARTENAIRES

- Christine Schiltz et Philippe Sonnleitner du LUCET
- Membres des CNES Mathématiques
- Membres du Groupe de travail MathemaTIC
- Membre du Groupe de travail Coding SCRIPT
- Membres du Groupe de travail edumedia SCRIPT



PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- Approche méthodologique souhaitée dans l'enseignement des mathématiques et du *coding* non conforme avec le format des épreuves communes
- Nécessité de communiquer plutôt l'idée de la pensée computationnelle que celle du *coding* dans les communiqués du ministère
- Création d'un « fil rouge » dans l'enseignement des mathématiques du cycle 1 au cycle 4
- Nécessité d'une harmonisation de la méthodologie et du programme avec le Plan d'études
- Accentuation des difficultés d'apprentissages des élèves dans les mathématiques, liée aux différentes méthodologies et aux problèmes de langue
- Organiser des projets qui mettent en valeur la nécessité et l'importance des mathématiques

RAPPORT RÉDIGÉ PAR LA CNEF 2



7.3 RAPPORT DE LA CNEF 3

LA DÉCOUVERTE DU MONDE, L'ÉVEIL AUX SCIENCES, LES SCIENCES HUMAINES ET NATURELLES

A. QUESTIONS POSÉES LORS DES RÉUNIONS

- L'approche par rapport aux livres et au matériel didactique existant à ce moment dans l'enseignement fondamental et la façon dont ils sont utilisés.
- Le Plan d'études et la possibilité de planifier un apprentissage par l'enquête.
- Le multilinguisme présent dans la société luxembourgeoise et les problèmes de compréhension de textes en histoire, géographie et sciences y relatifs.
- La mise en valeur de la branche en général et le manque de traces certificatives.
- Le manque d'apprentissages ciblés qui visent à promouvoir l'apprentissage comme une participation à une activité sociale dans un contexte qui valorise le développement des savoirs et des savoir-faire.

B. APPROCHE DE LA CNEF POUR ABORDER CES QUESTIONS

- Avoir une approche/démarche commune pour organiser les prochaines réunions.
- Revoir en détail les différents sujets abordés lors de nos réunions et d'autres interventions.
- Suivre les développements du côté du MENJE au sujet des sciences.

C. PRINCIPAUX CONSTATS ET SOLUTIONS PROPOSÉES

- Privilégier le contrôle continu par rapport à une évaluation par écrit.
- Le Plan d'études, dans son état actuel, permet aux institutrices et instituteurs d'aborder tous les sujets qu'ils jugent intéressants. La CNEF 3 – Sciences n'envisage, à ce stade, pas de recommander une actualisation du Plan d'études.
- Beaucoup de projets sont fortement liés à une seule personne et à son engagement. Si cette personne, pour une raison quelconque, ne veut/peut plus travailler sur un projet, le risque que celui-ci ne se poursuit plus, est très grand.

- Les projets locaux sont souvent liés à des dépenses importantes. Si la commune en question n'est pas d'accord (ou en mesure) de payer les frais, les projets risquent de tomber à l'eau. La CNEF propose d'introduire une enveloppe budgétaire de la part du MEN permettant aux communes de financer des projets innovants.
- L'enseignant n'a pas besoin d'être un expert dans tous les sujets traités en classe pendant les cours de sciences, mais nécessite une aptitude professionnelle et une certaine pédagogie pour intéresser et fasciner les élèves.

RESSOURCES PRÉSENTÉES

- Présentation du site www.science.lu avec les différents matériels et activités qui y sont présentés. Les enseignants ont libre accès à ce site avec des cours de sciences type.
- *Medienkompass* - Site créé pour faciliter l'apprentissage des compétences transversales du domaine des médias dans les différentes branches.
- 5 domaines de compétences - correspondant au Plan d'études. Création d'un *Medienkompetenzrahmen* www.edumedia.lu.
- Maison du savoir (Belval) - Comment peut-on faire profiter davantage les enfants de cette ressource ?
- Entretien avec Christian Lamy - Retour sur le travail de la CNEF 3 - Sciences. Il n'y a pas d'équipe prévue pour l'instant au SCRIPT qui a comme attribution de revoir le programme des sciences à l'EF.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

- Promotion de projets accentués à travers le pays de manière plus coordonnée et poussée par le ministère.
- Création d'une plateforme d'échange pour les enseignants tenant les cours de sciences.
- L'importance d'une mise en réseau des professionnels.
- La promotion des sciences humaines et naturelles est importante.
- L'importance de cataloguer les événements et organisations permanentes en lien avec les sciences humaines.



PREMIÈRES CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Plan d'études :

Le Plan d'études a été adapté selon des recommandations du Dr Scheuer. Cependant les objectifs restent très vagues. Il n'existe pas de référentiel méthodologique.

Une méthodologie uniforme serait recommandable aussi bien en éducation physique qu'en natation (cf. formation *Swim Teacher* de la FLNS)

Les bilans actuels ne reflètent ni les compétences des élèves acquises en éducation physique ni celles en natation.

2. Matériel :

L'application « *Ballschule* » va être bientôt disponible pour les utilisateurs luxembourgeois (grâce à l'ENEPS). Hormis cela, il n'existe pas de livre recommandé par le MENJE pour l'enseignement de l'éducation physique ou de la natation.

Ce qui est du matériel dans les différents halls sportifs et piscines, il n'existe pas de recommandations.

De plus, il n'existe pas de responsable officiel pour gérer le matériel, le budget et les activités au niveau de l'éducation physique (comme cela existe au niveau informatique ou bibliothèque p.ex.)

3. Formations ; qualifications des intervenants

Formation initiale :

Des lacunes au niveau de l'apprentissage de la natation ont été identifiées, surtout au niveau de la sécurité autour du bassin. Il serait approprié d'approfondir certains sujets et de donner la possibilité aux stagiaires de pouvoir se spécialiser au niveau de l'éducation physique et de la natation.

Formation continue :

L'offre est correcte. Une formation visant les gens n'ayant jamais enseigné l'éducation physique ou la natation est recommandée (aspects de la sécurité et méthodologie).

Les formations ES devraient être ouvertes pour les enseignants EF (sous réserve de places disponibles).

Formation certifiante :

Afin de garantir un enseignement de qualité, un cycle de formation certifiante devrait être organisé à l'instar de ce qui est prévu pour l'enseignement de « Vie et Société ». Les enseignants et les chargés de cours ayant une telle formation certifiante devraient avoir une certaine priorité sur d'autres enseignants/ chargés de cours n'ayant pas cette formation dans la distribution des postes.

Echange de bonnes pratiques

Le regroupement entre pairs, hospitalisations et coaching devraient être promus à plus grande échelle.

CONSTATATIONS FINALES, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Beaucoup d'acteurs sur le terrain font un excellent travail et sont de véritables experts dans leur domaine.

Certaines initiatives sont lancées en doublon, car les acteurs ne sont pas reliés entre eux.

Dans l'avis adressé à M. le Ministre Meisch le 10 février 2020, nous recommandons fortement la mise en place d'une coordination des travaux et des initiatives visant le sport à l'école.

Des initiatives de regroupement des activités ont vu le jour dernièrement (GIMB, ENEPS). Cependant ces organismes ont d'autres missions et ne pourront plus s'impliquer uniquement dans la tâche de coordination. La CNEF 4 est donc d'avis qu'il faut aller plus loin et créer une véritable coordination et orientation, aussi bien accessible et consultable par les acteurs tel que l'ENEPS, le GIMB, la LASEP... que par chaque école, équipe pédagogique ou enseignant.

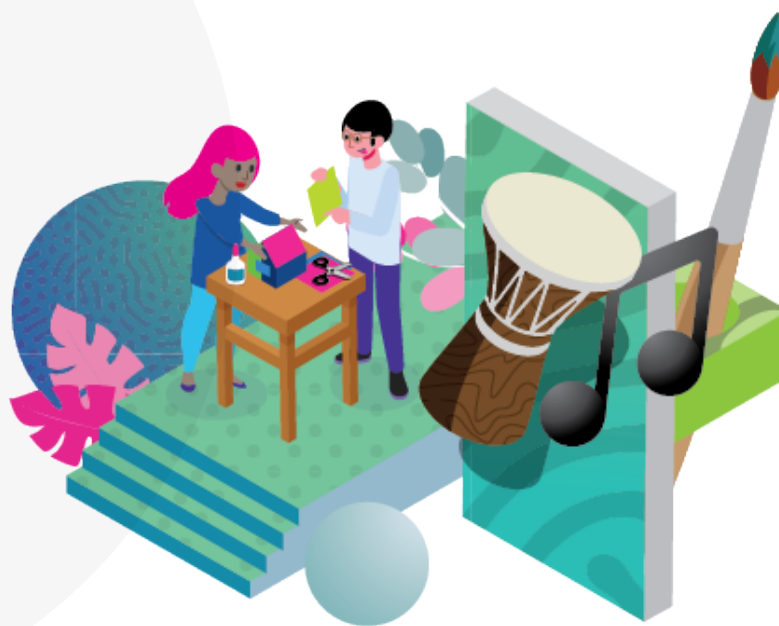
La préoccupation majeure de la CNEF 4 est surtout la qualité de l'éducation physique.

Trop souvent, cette branche, d'une importance fondamentale, est délaissée dans l'enseignement de tous les jours.

Afin de remédier à ce problème, la CNEF 4 verrait bien dans un futur proche l'instauration d'un « instituteur/-trice spécialisé/-e en éducation physique » comme il en existe déjà au niveau des TIC.

De plus, on pourrait imaginer que l'éducation physique et la natation pourraient être prioritairement enseignées par des « instituteurs/-trices certifiés/-es en éducation physique » (cf. formation continue).

La qualité de l'enseignement ne peut qu'augmenter avec des enseignants qualifiés et motivés.



7.5 RAPPORT DE LA CNEF 5

L'ÉVEIL À L'ESTHÉTIQUE, À LA CRÉATION ET AUX CULTURES, LES ARTS ET LA MUSIQUE

Depuis sa création, la CNEF 5 (l'éveil à l'esthétique, à la création et aux cultures, les arts et la musique) s'est réunie dix fois.

Lors des premières réunions, nous avons constaté que dans beaucoup de classes, les arts et la musique ne sont pas enseignés régulièrement et que les contenus des cours, tels qu'ils sont prescrits par le Plan d'études, ne sont guère respectés. Trop souvent, des contenus d'autres branches, dites principales, sont traités durant les plages horaires réservées aux cours d'éducation artistique et musicale.

Lors des premières réunions, nous avons établi une liste de sujets, initiatives et projets intéressants qui peuvent servir à la promotion des contenus multiples de ces cours et, tout simplement, qui peuvent augmenter la volonté d'enseigner ces deux branches dites secondaires.

Les membres de la CNEF 5 sont d'avis que la finalité des cours de musique ne consiste pas à intégrer des cours de solfège au sein de l'école fondamentale, mais que la musique en général, tels que le chant en commun, l'exploration du rythme et le mouvement corporel doivent contribuer au bien-être et au développement de chaque enfant. Il ne s'agit donc pas

d'offrir un cours de musique standardisé et théorique aux enfants, mais de considérer la musique plutôt comme outil méthodologique et d'intégrer des contenus musicaux pratiques dans les autres branches, comme par exemple l'apprentissage d'une langue par des chansons.

De même pour les arts, au lieu de favoriser la création de chefs d'œuvre « parfaits », il s'agit plutôt de stimuler la créativité individuelle de chaque élève, d'encourager l'enfant à travailler manuellement, de développer des savoir-faire utiles tout au long de la vie.

Or malgré la dynamique et la motivation initiales, des incertitudes quant à la raison d'être des CNEF se sont infiltrées de plus en plus souvent dans nos discussions. En fait, quelle est la mission d'une CNEF ? Bien que les responsables du SCRIPT nous aient fourni des explications supplémentaires et proposé des sujets concrets à aborder, les réponses à cette question ne sont guère satisfaisantes.

Au cours des deux dernières années, des initiatives et projets ont été lancés sans que la ou les CNEF y relatives ont été sollicitées ou informées. Cette forme de communication indirecte n'est pas motivante et ne contribue pas à trouver une réponse à la question

de la raison d'être. Nous sommes d'avis que le rôle et la fonction des CNEF doivent être clarifiés davantage et que l'ancrage des CNEF dans l'organigramme du MENJE doit être assuré.

Depuis la création de la CNEF, 5 nos réflexions et discussions tournent principalement autour des 6 pistes suivantes :

- Le Plan d'études : adaptation des contenus
- Profil de l'enseignant (offre formation initiale et continue)
- Conceptualisation de matériel scolaire
- Transversalité des contenus artistiques et musicaux
- Évaluation (bilans, épreuves standardisées, ...)
- Établissement d'un « *Kulturpass* »

Au cours des deux premières années, nous avons rencontré les interlocuteurs suivants :

- Christian Lamy et Patrick Bichel (SCRIPT) :
raison d'être des CNEF
- Luc Belling (SCRIPT) : la culture au SCRIPT
- Francine Vanolst et Gilles Lacour (MENJE) :
l'enseignement musical
- Heike Sievers et Nathalie DeGoede (IFEN) :
formation continue

RAPPORT RÉDIGÉ PAR LA CNEF 5





7.6 RAPPORT DE LA CNEF 6

LA VIE EN COMMUN ET SES VALEURS

A. RÉFLEXIONS SUR LES MÉTHODES DE TRAVAIL DES CNEF ET LEURS MISSIONS

Mise en réseau et interdisciplinarité de toutes les CNEF

Durant les réunions semestrielles des présidents et des secrétaires des CNEF, la cohérence des travaux et l'encouragement d'une approche transversale dans le traitement de thèmes communs doivent être abordés¹. L'approche interdisciplinaire constitue une plus-value considérable pour l'acquisition des compétences langagières et transversales des élèves. Pour les équipes pédagogiques, l'interdisciplinarité constituerait un gain de temps et permettrait ainsi d'encourager le développement des compétences visées de manière réciproque.

De plus, la CNEF favorise la mise en œuvre d'un cadre de référence commun, accessible par l'intermédiaire d'une plateforme digitale. Ce cadre met les contenus des différentes branches et domaines d'apprentissage en relation avec les sujets traités. En plus, la plateforme pourrait mettre à la disposition des enseignants un guide pédagogique susceptible d'évoluer en fonction des besoins et des adaptations nécessaires. Le cas échéant, ce cadre commun pourrait être intégré dans un Plan d'études révisé tout en respectant la logique de l'interdis-

ciplinarité, propre au domaine « Vie et société ». (Dans cette optique, il serait nécessaire de réviser et d'alléger le Plan d'études actuel).

Collaboration CNES-CNEF

Les rencontres et les échanges ont donné un aperçu de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement secondaire. La CNEF a fait en sorte/a insisté qu'une offre digitale déjà existante pour l'ES soit adaptée aux besoins des enfants de l'EF et mise à leur disposition.

B. PRINCIPES DU PLAN D'ÉTUDES CADRE POUR LA BRANCHE « VIE ET SOCIÉTÉ »

Analyse du Plan cadre de référence pour la définition des lignes directrices

La CNEF a résumé les principes essentiels inhérents au domaine d'apprentissage dans des lignes directrices afin de s'assurer que les thèmes actuels et sociétaux soient traités conformément au vécu des élèves. Ces lignes directrices sont utilisées pour préparer les rencontres avec d'autres acteurs proches des sujets traités en relation avec le domaine.

Elles constituent la base de discussion autour des résultats du groupe de travail et du matériel didactique proposé ou soumis à la commission pour analyse.

Importance du domaine de développement et d'apprentissage de la vie en commun et des valeurs

En général, la valorisation du cours a souvent été discutée. Le fait que tout le Collège n'ait pas suivi la formation continue obligatoire, rend difficile la réflexion profonde des aspects du cours lors des concertations hebdomadaires des équipes pédagogiques. Cette tendance risque d'éroder l'importance et la valeur de la branche au fil du temps. L'interdisciplinarité déjà mentionnée pourrait y remédier.

Durant le confinement, la communication officielle autour de la crise de la COVID-19 a mis l'accent essentiellement sur les branches de promotions telles que l'allemand, le français et les mathématiques. L'interdisciplinarité aurait permis de valoriser le cours plus concrètement.

En effet, la majorité des expériences des enfants pendant la crise sont en lien direct avec les sujets essentiels du domaine (solidarité, responsabilité partagée...).

De plus, les discussions menées autour de l'école et des apprentissages lors du confinement ont donné aux parents l'impression que leurs enfants auraient beaucoup moins appris. Cependant, d'un point de vue favorisant les thèmes reliés à la vie en commun, les enfants ont eu l'occasion de réaliser des apprentissages cruciaux pendant le confinement (p.ex. prendre des responsabilités, manipuler des nouveaux médias...).

Finalement, la question de la mise en pratique de l'évaluation des apprentissages, notamment l'évaluation formative telle qu'elle est préconisée par le référentiel, mériterait d'être approfondie et éclairée davantage.

MATÉRIEL DIDACTIQUE ET MÉTHODIQUE

Livres et classeurs

Les membres de la commission constatent que les exigences linguistiques des manuels ne sont pas adaptées aux prérequis cognitifs et langagiers des élèves.

De plus, les illustrations choisies ne correspondent pas toujours au concept de la diversité et de la pluralité ancré dans la loi.

Les contenus proposés dans le matériel à disposition nécessitent d'une part des indications didactiques et pédagogiques claires pour le personnel enseignant et d'autre part des explications supplémentaires pour que les élèves puissent travailler de manière autonome.

En général, il existe un manque de matériel et d'unités pédagogiques prêtes à l'emploi, notamment à destination des nombreux titulaires du cours sans formation spécifique. A cet effet, une plateforme en ligne à l'instar du site schouldoheem.lu pourrait constituer un atout.

Il est constaté que des adaptations ou des modifications de grande envergure des manuels actuels ne sont pas possibles à court terme à cause de l'engagement contractuel avec la maison d'édition qui porte sur une période prédéfinie de dix ans à partir de la première édition.

Autres offres didactiques et littéraires

Le « Centre de documentation pédagogique » met à disposition une grande diversité de ressources didactiques et méthodiques. S'y ajoutent les conseils compétents et complets ainsi que l'aide apportée par les responsables. L'assortiment ne se limite pas aux livres recommandées par le MENJE, mais est complété par des offres de la fondation « *Weltethos* » et par des malettes pédagogiques. L'appropriation de toutes ces ressources s'avère tout de même très laborieuse.

De plus, beaucoup de malettes pédagogiques sont en français. Il est cependant prévu de traduire ces ressources dans d'autres langues.

PRISE DE POSITION ET GROUPE DE TRAVAIL

Les réflexions mentionnées ci-dessus ont amené la CNEF VieSo à solliciter avec succès la création d'un groupe de travail. Ce dernier aura comme mission de promouvoir l'interdisciplinarité de la branche et de recueillir du matériel pédagogique adapté. De même, il pourra créer des liens avec des ressources existantes dans d'autres domaines. Il est prévu de créer une plateforme en ligne regroupant du matériel et d'autres ressources tels qu'un guide pédagogique à l'attention des enseignants qui met en avant des recommandations au sujet d'albums ou, de livres pour enfants par exemple et crée des liens vers des contenus des autres domaines de développement et d'apprentissages. Ces deux outils compléteront le matériel déjà existant.

Les différentes étapes de ce processus d'expansion et d'adaptation ont déjà été mises en place. Gilles Retter (président de la CNEF VieSo) a accepté de présider ce groupe de travail avec l'aide d'un ou de plusieurs membres de la CNEF VieSo.

La CNEF VieSo apprécie la mise en place du groupe de travail et le commencement des travaux prévus.

RAPPORT RÉDIGÉ PAR LA CNEF 6

1 (2020,07) <https://www.script.lu/fr/activites/curriculum/commissions-nationales-de-lenseignement-fondamental-cn-ef>



7.7 RAPPORT DE LA CNEF 7

LE CYCLE 1 : L'ÉDUCATION PRÉCOCE ET PRÉSCOLAIRE

Un premier constat des membres de la CNEF était que les cycles 2 à 4 sont regroupés selon les différents domaines de compétences. Le cycle 1, qui travaille aussi selon ces mêmes domaines, ne se voit attribuer qu'une seule commission nationale. Afin de pouvoir se lancer dans un travail constructif, les membres se sont posés les questions suivantes :

- Quels domaines de compétences voulons-nous analyser ?
- Quelles priorités voulons-nous fixer ?
- Quelle approche nous semble adéquate ?
- Comment voulons-nous distinguer les contenus à traiter de ceux des autres commissions ?
- Comment s'approcher des autres commissions ?
- Quels liens pouvons-nous faire par rapport aux cycles 2-4 ?

Dans une première phase, les membres ont discuté et échangé leurs points de vue par rapport à différents sujets tels que :

- Passage C1-C2
- Différences entre les approches méthodologiques des cycles
- Le besoin d'un rapprochement pour consolider le dialogue et la compréhension entre les enseignants du C1 et des cycles 2-4

- Les domaines de compétences
- Le Plan d'études
- Les documents officiels du cycle 1
- Les formations
- La pédagogie du jeu comme élément central d'apprentissage au C1
- L'apprentissage des langues
- L'hétérogénéité des élèves au cycle 1
- Le rôle de l'enseignement précoce

Concernant les domaines d'apprentissage et suite aux échanges très intensifs entre les membres, le constat a été fait que la CNEF du C1 devra s'occuper de tous les domaines de compétences du C1 afin de satisfaire au critère d'une vue holistique de l'enfant.

La conclusion qu'il est important et nécessaire de traiter tous les domaines d'apprentissage fixés par le Plan d'études du C1 impliquait le besoin de fixer des priorités pour pouvoir avancer dans le travail.

Vu la situation langagière hétérogène au Luxembourg et les conclusions du Rapport national sur l'éducation de 2018 concernant le multilinguisme, les membres de la CNEF 7 ont décidé de se concentrer d'abord sur l'apprentissage des langues.

On a donc étudié les différents documents officiels tels que les trois recueils récents « *Sproochlech Bildung am éischte Cycle* », ainsi que les recueils publiés par le MENJE : « *Ech a meng Sproochen* », « L'ouverture aux langues » et on a discuté de la nécessité de soutenir l'application au C1.

Afin de documenter le travail et de faciliter l'échange entre les réunions, les membres de la CNEF ont eu recours aux divers méthodes et médias.

Dans ce contexte, les membres de la CNEF 7 ont exposé leur philosophie de l'éducation qui se base sur la manipulation de matériel concret, sur l'interaction des enfants entre eux et avec le personnel éducatif, sur une évaluation adaptée à la vision holistique qu'adopte le Cycle 1 de l'enfant et sur la mise en place d'un cadre socio-émotionnel rassurant qui permet à l'enfant de se développer en autonomie et en sécurité.

D'amples discussions ont été menées autour d'une pédagogie centrée sur le jeu et autour de concepts méthodologiques appropriés.

Lors de ses réunions, la CNEF 7 a eu des échanges constructifs et informatifs avec plusieurs partenaires :

- Présentation de l'application « *MaGrid, e sproochen-neutrale Mathéstraining fir de Cycle 1* » par Dr. Christine Schiltz de l'UniLu
- Échange avec des représentantes de l'IFEN, Carole Dupont et Nathalie Goede, sur les besoins en formation pour les enseignants du C1
- Échange avec le directeur adjoint du SCRIPT Christian Lamy sur le fonctionnement et les objectifs de la CNEF
- Échange avec Frauke Kersting et Filipe Lima da Cunha (SCRIPT), responsables du domaine des mathématiques de l'école fondamentale

Les échanges des membres de la CNEF 7 autour des contenus théoriques du Plan d'études et du nouveau Plan cadre ont montré le besoin et la nécessité de soutenir les professionnels sur le terrain dans leur travail au quotidien par la mise à disposition d'outils pratiques pour pouvoir soutenir les enfants dans leurs apprentissages.

Suite à ce constat, les membres de la CNEF 7 ont développé l'idée de proposer l'élaboration d'un recueil de bonnes pratiques pour servir de guide et de boîte à outils aux jeunes professionnels au C1, aux agents remplaçants, ainsi qu'à tout enseignant intéressé par le sujet.

RAPPORT RÉDIGÉ PAR LA CNEF 7





curriculum.lu



Curriculum
Division SCRIPT